

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 05632

Numéro SIREN : 339 379 984

Nom ou dénomination : SAUR

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2022 sous le numéro de dépôt 25867

SAUR S.A.S.

Siège Social : 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €

339 379 984 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR
Normes IFRS

Exercice clos au 31 décembre 2021

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR

au 31 décembre 2021

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT 2021

Alors que l'année 2020 avait été marquée par un contexte général lié à la crise sanitaire de Covid-19, l'année 2021 a connu une forte croissance. Le groupe avait été faiblement impacté par le contexte de crise sanitaire, son activité et son modèle étant fortement résilients. Le groupe a poursuivi en 2021 son développement avec le support de son actionnaire, le fonds d'investissement EQT Infrastructure, avec notamment deux évènements majeurs : le refinancement de la dette du Groupe et la finalisation de l'acquisition d'Aquapor au Portugal.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Emission d'obligations « sustainability-linked » d'un montant de 950 millions d'euros en septembre 2021 par HIME

HIME, associé unique de Saur SAS, a procédé au placement d'obligations liées au développement durable (obligations RSE) d'un montant nominal total de 950 millions d'euros. Cette émission comporte deux tranches d'obligations senior non sécurisées liées au développement durable, comprenant une tranche de 450 millions d'euros avec une maturité de 4 ans (septembre 2025) et un coupon annuel de 0,125 % émise à un prix de 99,773 %, et une tranche de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans (septembre 2028) et un coupon annuel de 0,625 % émise à un prix de 99,768 %. Cette émission ainsi que l'émetteur ont fait l'objet d'une notation « Investment Grade » BBB- par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings. Une ligne de crédit revolving a également été mise en place pour un montant de 250 millions d'euros avec une maturité finale de 4,5 ans (mars 2026) et remplace les lignes précédentes qui étaient en place pour Saur, pour mémoire une ligne facilité CAPEX de 160 M€ et une ligne de Crédit Renouvelable (financement du BFR) d'un montant de 100 M€.

Cette opération a permis de refinancer la dette existante du Groupe HIME, d'allonger sa maturité et de diversifier les sources de financement à des conditions optimales.

Le produit de l'émission obligataire a été entièrement affecté au remboursement de la dette du Groupe et au paiement des frais liés à cette opération.

Le cash de HIME est disponible pour Saur SAS et ses filiales, ce dernier étant placé au sein de Saur Relais.

Finalisation de l'acquisition d'Aquapor

L'acquisition du groupe Aquapor a été finalisée début 2021. Aquapor est le principal acteur dans la gestion des concessions d'eau municipales au Portugal.

Cette opération a été initiée le 30 décembre 2020, date à laquelle Saur a conclu un accord avec DST Ambiente pour acquérir Criar Vantagens, holding détenant 100% du capital d'Aquapor. Un premier versement de 187,7 millions d'euros est intervenu en 2020 et le solde tout début 2021 de 93,8 millions d'euros au closing final de l'opération. Aquapor est consolidé à compter du 1er janvier 2021 dans les états financiers du Groupe.

L'actionnaire EQT a participé au financement de cette acquisition en souscrivant à une augmentation de capital en numéraire de HIME le 19 février 2021 d'un montant de 150 millions d'euros.

Recentrage et rééquilibrage des activités du groupe

Compte tenu des opérations d'acquisitions effectuées au cours de 2020 dans le domaine des eaux industrielles (Nijhuis, Unidro et Econvert) ainsi que l'acquisition d'Aquapor au Portugal, le groupe rééquilibre ses activités et s'assure une moindre dépendance vis-à-vis de l'activité historique Eau France. Ce rééquilibrage s'accompagne d'un recentrage sur les métiers de l'eau et dans ce contexte l'activité Loisirs a été positionnée en activité non poursuivie à compter du 1er janvier 2021 compte tenu de la volonté affirmée du management et de son actionnaire d'accélérer ce recentrage. A ce titre, le Groupe a annoncé le 15 février 2022 avoir signé un contrat de cession de Blue Green, son activité golf. Cette opération sera finalisée en 2022 sous réserve de l'approbation des autorités de la concurrence.

Dégradation de l'environnement économique des filiales colombiennes

En raison de la pandémie de Covid-19, la situation économique et politique de la Colombie s'est détériorée sur la période. Cette situation a conduit le Groupe à revoir ses prévisions et à réévaluer la valeur de ces entités qui ont été globalement diminuées de 7,9 millions d'euros nets d'impôts en 2021. Ce montant comprend principalement 1,3 million d'euros de dépréciation de goodwill (inclus dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat), 4,1 millions d'euros hors impôts différés de dépréciation de contrats clients qui avaient été comptabilisés en 2019 lors de l'allocation du prix d'acquisition (comptabilisés dans la ligne " Amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises ") et 4,6 millions d'euros de dépréciation des créances commerciales comptabilisées dans la ligne « Dotations nettes aux provisions » du compte de résultat.

A noter également que la gouvernance du groupe est stable avec Patrick Bléthon qui occupe le poste de Président Exécutif depuis le 7 janvier 2020.

METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice 2021 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2021.

Un changement de méthode comptable est à signaler en 2021 : le Groupe a tenu compte, dans l'évaluation des engagements vis-à-vis du personnel des impacts de la décision d'agenda de l'IFRIC intervenue en avril 2021. L'IFRS IC avait été saisi sur le sujet des modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies pour lesquels l'attribution de droits est conditionnée par la présence dans le Groupe au moment du départ en retraite et dont les droits dépendent de l'ancienneté, le montant maximal étant plafonné.

Dans sa décision, l'IFRS IC conclut, au cas d'espèce, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que l'engagement doit être seulement comptabilisé sur les dernières années de carrière des salariés concernés. L'impact pour le Groupe s'est matérialisé par une diminution des engagements de retraite de 2,7 millions d'euros comptabilisé à l'ouverture des états financiers, soit au 1er janvier 2020. L'impact sur les charges de 2020 a été nul.

Aucun autre changement de méthode comptable n'est à signaler en 2021 comparativement à 2020.

PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe est détaillé société par société au sein de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

En 2021, ce périmètre a notamment progressé du fait de l'intégration des filiales d'Aquapor, pour l'essentiel situées au Portugal.

RESULTATS DE L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE DE DOUZE MOIS DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2021

Les informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés du Groupe Saur au 31 décembre 2021 audités par les commissaires aux comptes.

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021 (a)	31 décembre 2020 (a)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 674 923	1 435 028
Autres produits des activités ordinaires	14 395	11 547
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 689 318	1 446 575
Achats	(679 062)	(586 428)
Charges de personnel	(506 230)	(440 611)
Charges externes	(211 218)	(185 871)
Impôts et taxes	(23 956)	(24 611)
Dotations nettes aux amortissements	(127 402)	(97 569)
Dotations aux amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(15 482)	(5 045)
Dotations nettes aux provisions	17 735	17 357
Autres produits et charges opérationnels courants	(59 526)	(38 815)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	84 177	84 982
Résultat de cessions	(3 760)	8 667
Autres produits et charges opérationnels non courants	(4 215)	(33 575)
RESULTAT OPERATIONNEL	76 202	60 074
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	9 665	6 158
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	85 867	66 231
Charges de l'endettement financier net	(8 392)	(4 891)
Autres charges financières nettes	(5 957)	(831)
RESULTAT FINANCIER	(14 349)	(5 722)
Impôts sur le résultat	(20 375)	(25 918)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	51 143	34 592
Résultat net des activités non poursuivies	(1 004)	(8 548)
RESULTAT NET	50 139	26 044
Résultat net - Part du Groupe	43 097	24 679
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	7 042	1 365
 Nombre d'actions total	 4 854 483	 4 854 483
Résultat net part du Groupe par action	8,88	5,08

(a) Les sociétés du segment opérationnel Loisirs sont présentées en activités non poursuivies sur les deux périodes, voir note 17

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 1 674,9 M€, en hausse de 240 M€ comparé à l'exercice 2020 (+14,3%).

Par activité, le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

	Décembre 2021 Réal 12 mois	Décembre 2020 Réal 12 mois	Variation
<i>(En millions d'euros)</i>			
Chiffre d'affaires			
Eau France	1 108,2	1 044,4	63,8
Ingénierie	132,5	123,7	8,8
International	283,4	192,4	90,9
Industrie	150,8	74,4	76,4
Loisirs			0,0
Corporate		0,0	0,0
TOTAL	1 674,9	1 435,0	240,0

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)

Les Achats de l'exercice s'élèvent à 679 M€ en hausse de 92,6 M€ par rapport à 2020 (+14,4%).

Les Charges de personnel de 506,2 M€ sont en hausse de 65,6 M€ (+13%).

Les Charges externes de 211,2 M€ sont en hausse de 25,3 M€ (12%).

Les Impôts et taxes de 24 M€ sont en baisse de -0,7 M€ (-2,7%).

Les Dotations nettes aux amortissements de 127,4 M€ sont en hausse de 29,8 M€.

Les dotations aux amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises sont isolées depuis 2020 sur une ligne distincte du compte de résultat compte tenu de leurs poids grandissant au fur et à mesure que le Groupe procède à des acquisitions de société. Elles s'élèvent à 15,5 M€ en 2021, en hausse de +10,4 M€ par rapport à 2020.

Les dotations nettes aux provisions enregistrent un produit de +17,7 M€ en 2021 contre + 17,4M€ en 2020.

Enfin les autres produits et charges opérationnels courants s'élèvent à -59,5 M€, dont -4,7 M€ de redevances, -15,8 M€ de pertes sur créances irrécouvrables, -9,7 M€ de départs de personnel et -29,3 M€ de différentes dépenses non récurrentes telles que des charges d'honoraires conseils qui viennent en renfort à la mise en œuvre effective des changements d'organisation.

Après prise en compte de ces différents éléments, le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit au global à 84,2 M€ contre 85 M€ l'exercice précédent, soit une baisse de -0,8 M€.

RESULTAT OPERATIONNEL (RO)

Il intègre essentiellement, en plus des éléments du ROC décrits supra :

- Les résultats de cessions d'actifs opérationnels et financiers pour -3,8 M€, dont principalement la cession de la participation de 49% qui était auparavant détenue dans la société MASA ainsi que les 100% qui étaient détenus dans Bayol ;
- Des éléments non courants pour -4,2 M€, parmi lesquels on trouve les dépenses engagées à l'occasion des opérations de croissance externe du Groupe (-3,4 M€).

QUOTE-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Le résultat des sociétés mises en équivalence de +9,7 M€ correspond essentiellement à la quote-part du Groupe dans les résultats de filiales d'Aquapor (+6,5 M€) ainsi que la quote-part dans les résultats de MASA (+2,2 M€) jusqu'à ce que cette participation soit cédée sur l'exercice.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à -14,3 M€ en 2021, à comparer à -5,7 M€ en 2020.

Ce résultat inclut une charge de l'endettement financier net de -8,4 M€, en hausse de -3,5 M€ par rapport à 2020.

IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt de -20,4 M€ intègre une charge d'impôt sur sociétés pour -23,3 M€, la charge de CVAE pour -3,8 M€ et des impôts différés pour +6,8 M€.

RESULTAT NET CONSOLIDE

Au total, le résultat net consolidé part du Groupe, établi en normes IFRS, s'élève à 43,1 M€ au 31 décembre 2021, à comparer à un résultat net part du Groupe de 24,7 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Tableau de financement

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	50 139	26 041
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(5 800)	(3 829)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	135 615	114 810
Résultat de cession d'actifs	4 326	(6 275)
Subventions d'investissement	(1 174)	(1 074)
Autres éléments	(152)	1 514
Coût de l'endettement financier net	9 926	6 419
Impôts	27 921	26 807
Capacité d'autofinancement	220 800	164 414
Variation du besoin en fonds de roulement	55 308	55 347
Impôt décaissé	(27 095)	(18 606)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	249 013	201 154
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	232 615	191 179
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	16 398	9 975
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(124 253)	(123 457)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 317	2 669
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(6 481)	6 852
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(127 417)	(113 937)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	445	(188 530)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	13 625	450
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	(246)	(1 299)
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	13 824	(189 379)
Prix d'acquisition des titres consolidés	(95 267)	(132 397)
Prix de cession des titres consolidés		29 820
Dettes nettes sur titres consolidés		7 560
Variation de périmètre sur la trésorerie	6 242	(4 035)
Sous total flux liés aux titres consolidés	(89 025)	(99 053)
Variation des autres immobilisations financières	7 315	(678)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(195 303)	(403 047)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(186 797)	(397 244)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(8 506)	(5 803)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société SAUR		
Dividendes versés	(3 355)	(1 648)
Autres variations sur capitaux	395	6 184
Variation des dettes financières	206 315	142 518
Remboursement de dettes de location	(41 317)	(36 064)
Intérêts (décaissés) encaissés - hors dettes de location	(8 677)	(3 134)
Intérêts financiers sur dette de location	(1 922)	(2 711)
Autres flux liés aux opérations de financement		-
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	151 440	105 145
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	155 141	108 267
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(3 701)	(3 122)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	221	711
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)	205 370	(96 037)
Trésorerie à l'ouverture	(4 778)	91 259
Flux nets de l'exercice	205 370	(96 037)
Trésorerie à la clôture	200 592	(4 778)

a) Les flux nets de trésorerie présentés en activité non poursuivie sur les deux périodes se rapportent à l'activité des Loisirs

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES

La capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement s'élève à 220,8 M€ à comparer à 164,4 M€ en 2020, en hausse de 56,4 M€ (+25,5%).

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive sur l'année de 55,3 M€ et les impôts décaissés s'élèvent à -27,1 M€, en ce y compris la CVAE.

Au total, les flux nets de trésorerie sur activités s'élèvent à + 249 M€ en 2021, en hausse de 47,9 M€ par rapport aux flux nets sur activités de 2020.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux actifs incorporels et corporels s'élèvent à -127,4 M€ en 2021, contre -113,9 M€ en 2020.

Les flux de trésorerie liés aux investissements d'actifs financiers s'élèvent à -95,3 M€ en 2021 compte tenu des acquisitions Aquapor pour -93,6 M€ et Nortech pour -1,7 M€. En 2020, ils étaient de -132,4 M€ avec les acquisitions faites dans l'activité de gestion des eaux industrielles au Pays-Bas et en Italie. Pour rappel en 2020, un premier versement était intervenu le 30 décembre 2020 pour l'acquisition d'Aquapor au Portugal d'un montant total de 187,7 M€.

Le prix de cession de 13,6 M€ se rapporte principalement à la cession des titres MASA et Bayol.

Au total, les flux nets de trésorerie sur opérations d'investissements s'élèvent à -195,3 M€ en 2020, contre -403 M€ en 2020.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à +151,4 M€ en 2021 contre 105,1 M€ en 2020.

Les flux 2021 comprennent notamment :

- La part revenant aux minoritaires de -3,4 M€ suite aux versements de dividendes reçues des filiales étrangères contrôlées
- Des intérêts totaux décaissés d'un montant de -8,7 M€
- L'impact de la norme IFRS 16 se traduisant par un remboursement de la dette de location de -41,3 M€ ainsi que -1,9 M€ d'intérêts
- D'autres variations de dette à hauteur de +206,3 M€, parmi lesquels +395 M€ de prêt de HIME à Saur Relais, -50 M€ de remboursement de la précédente ligne de tirage Capex, -100M€ de remboursement de la précédente ligne de tirage RCF, -14 M€ de remboursement sur Nijhuis d'une dette bancaire qui était préexistante à son acquisition par le Groupe et qui a été entièrement remboursée en 2021, ainsi que -12,3 M€ de paiement au sein des entités d'Aquapor, également pour rembourser des dettes préexistantes à leur acquisition par le Groupe

Au global, la variation de trésorerie est positive de 205,4 M€ en 2021 et la trésorerie du Groupe s'établit en fin d'année à 200,6 M€.

Dettes financières par échéance

	Total	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières	450 467	10 020	426 175	14 272
Dette de location (IFRS16)	89 803	22 791	48 790	18 222
TOTAL	540 270	32 811	474 965	32 494

La portion de dette comprise entre 1 et 5 ans provient pour l'essentiel de différents emprunts opérationnels portés par les filiales et d'un prêt de HIME à Saur Relais pour 395 M€.

La dette de location IFRS 16 comporte par définition une partie significative à moins d'un an. Au sein du Groupe, la dette de location se rapporte pour l'essentiel aux contrats de véhicules de location à long terme ainsi qu'aux loyers immobiliers.

Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque de non-liquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2021	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 10 ans	> 10 ans
Swaps de taux						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (capital couvert)	13 432					13 432
Caps / floors						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers	15 076			11 375	3 701	
TOTAL	28 508			11 375	3 701	13 432

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

Au 31 décembre 2021, on trouve des swaps de taux qui avaient été mis en place en 2018 sur la dette portée par Grim'eau (13 millions d'euros). Au sein d'Aquapor, consolidée depuis le 1^{er} janvier 2021, il existe également des swaps de taux sur une filiale consolidée pour un montant notionnel de 11,3 millions d'euros et un CAP de 3,7 millions d'euros sur une autre filiale.

Risque de change

Le Groupe est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses opérations en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2021, le groupe avait des couvertures de change (ventes à terme de devises) pour un montant équivalent à 6,9 millions d'euros.

Risque matières premières

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients. Aucune couverture spécifique n'était en place sur l'essence au 31 décembre 2021.

Saur est également exposée sur sa consommation d'électricité nécessaire pour mener à bien ses opérations.

Pour l'énergie électrique, le Groupe a pris des positions depuis le 18 septembre 2020 pour couvrir ses besoins de consommation en 2022 et 2023 pour le segment opérationnel Eau France. Les besoins en électricité de 2022 de ce segment, estimés à environ 853 GWh, ont été entièrement réservés entre septembre 2020 et décembre 2021, sachant que 68% de ce volume provient de l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique). Pour 2023, près de la moitié des volumes à aller chercher sur le marché (hors ARENH) avaient déjà fait l'objet de positions au 31 décembre 2021 pour un total de 131 GWh et un montant de 6,7 millions d'euros.

Sur le périmètre ibérique, des contrats couvrent une partie des besoins d'électricité de l'année 2022. Sur tous les autres périmètres, les besoins en électricité sont faibles.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LES COMPTES CONSOLIDES SONT ETABLIS

Aucun évènement post-clôture pouvant avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2021 n'est à signaler. Les évènements suivants sont toutefois à souligner :

Nouvelle identité visuelle

Le Groupe a communiqué le 7 février 2022 une nouvelle identité visuelle visant à soutenir le projet d'entreprise du Groupe et son engagement pour mobiliser l'ensemble des acteurs pour économiser et préserver la ressource en eau. Cette nouvelle identité s'accompagne d'une signature de marque, « Mission Water ».

Guerre en Ukraine

La Russie a décidé d'envahir l'Ukraine au cours du mois de février 2022 avec des conséquences internationales majeures. Le Groupe y est présent et a des projets sur la région dans sa division Industrie qui compte pour environ 20 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et 37 collaborateurs. Les impacts financiers pour le Groupe liés à cette présence et à ces projets sont en cours d'évaluation. Dans tous les cas, le Groupe s'assure sur une base continue de respecter les exigences imposées par les diverses autorités gouvernementales.

Aqua-Chem

Le Groupe a annoncé le 15 mars 2022 avoir conclu un accord pour l'acquisition de la société américaine Aqua-Chem, leader dans la fourniture d'équipements de traitement des eaux et qui viendra renforcer l'activité Industrie. Cette transaction reste à finaliser, elle est sujette à la réception des approbations antitrust et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

EVOLUTION PREVISIBLE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Le Groupe va poursuivre en 2022 le déploiement de sa stratégie de croissance et de renforcement de ses positions. De nouvelles acquisitions sont prévues, en particulier dans le secteur de l'Industrie, tandis que l'Eau en France va continuer sa transformation visant à accroître sa compétitivité sur le marché historique.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le programme R & D a continué en 2021 de s'appuyer les axes suivants :

Le travail sur des sites du groupe pour des essais laboratoire, des pilotes ou des prototypes avec le personnel R&D

La collaboration avec des organismes de recherche "académiques" pour la recherche plus fondamentale (modélisation des procédés, ...) ;

Le co-développement avec des partenaires industriels (PME ou PMI) d'outils pour améliorer notre productivité et la qualité de nos offres.

Le programme de recherche est divisé en 5 thèmes que sont le traitement des micropolluants, les réseaux de distribution, la thématique « Valoriser, Recycler, Piloter », la réutilisation des Eaux Epurées Traitées (REUT) et enfin l'ingénierie Ecologique.

Un travail d'harmonisation et d'intégration est actuellement mis en œuvre pour intégrer dans cette politique le savoir-faire des équipes de Nijhuis en Hollande et d'Aquapor au Portugal.

Le Président

DocuSigned by:
 **Patrick BLETHON**
5C4D91A49FB0479...

SAUR

Société par actions simplifiée

11 Chemin de Bretagne

92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SAUR

Société par actions simplifiée

11 Chemin de Bretagne

92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société SAUR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAUR S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences, exposées dans les notes 2.1.1 et 13 de l'annexe des comptes consolidés, de l'application de la décision de l'IFRS IC, publiée en mai 2021, relative au rattachement des droits à prestations aux périodes de service dans le calcul de la provision pour les régimes à prestations définies entrant dans le champ de la norme IAS 19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 530 M€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés ;

- Une provision pour obligations contractuelles de renouvellement est constituée (73,2 M€ au 31 décembre 2021) selon les modalités présentées dans la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La reconnaissance du chiffre d'affaires lié à la distribution d'Eau estimé selon les modalités présentées dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à s'assurer du caractère approprié de ces méthodes, apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifier que les notes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mai 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Bertrand de Nucé

Deloitte & Associés



Xavier LEFEVRE



Groupe SAUR

Comptes consolidés
au 31 décembre 2021

(Normes IFRS)

Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020 (a)
ACTIF			
Goodwill	5	530 464	465 624
Immobilisations incorporelles	4	540 492	345 774
Immobilisations corporelles	6	191 208	214 776
Droits d'utilisation	18	90 632	100 384
Participations dans les co-entreprises	7	135 338	15 682
Actifs financiers non courants	8	28 422	217 881
Impôts différés actifs	16	18 562	20 133
ACTIFS NON COURANTS		1 535 118	1 380 254
Stocks et encours	9	33 505	36 350
Clients et comptes rattachés	9	1 215 946	1 144 158
Autres actifs courants	9	153 098	135 508
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	255 229	123 069
Actifs détenus en vue de la vente	17	118 586	3 288
ACTIFS COURANTS		1 776 369	1 442 373
TOTAL ACTIF		3 311 487	2 822 627
PASSIF			
Capital social	11.1	101 529	101 529
Réserves consolidées	11.2	287 240	256 105
Résultat de l'exercice - part du Groupe		43 097	24 678
Réserve de conversion	11.3	(6 068)	(5 648)
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		425 798	376 664
Participations ne donnant pas le contrôle		45 495	28 829
CAPITAUX PROPRES		471 293	405 493
Provisions non courantes	12.1	120 847	112 763
Provisions pour retraites et obligations assimilées	13	66 804	77 733
Dettes financières non courantes	14	440 446	103 345
Dettes de location non courantes	14	67 013	70 337
Autres passifs non courants	15	90 664	2 196
Impôts différés Passifs	16	35 657	20 452
PASSIFS NON COURANTS		821 431	386 826
Provisions courantes	12.2	18 735	29 754
Dettes financières courantes	14	10 021	101 161
Dettes de location courantes	14	22 790	31 547
Trésorerie passive	10	54 637	127 847
Autres passifs courants	15	1 845 898	1 736 707
Passifs détenus en vue de la vente	17	66 682	3 291
PASSIFS COURANTS		2 018 763	2 030 307
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 311 487	2 822 627

(a) L'année 2020 a été retraitée pour tenir compte de la décision IFRIC d'avril 2021 portant sur l'évaluation des engagements de retraite vis-à-vis du personnel (engagements réduits de 2,7 m€ au 31.12.2020, voir note 2.1.1)

En milliers d'euros		31 décembre 2021 (a)	31 décembre 2020 (a)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3-19	1 674 923	1 435 028
Autres produits des activités ordinaires	19	14 395	11 547
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 689 318	1 446 575
Achats		(679 062)	(586 428)
Charges de personnel		(506 230)	(440 611)
Charges externes		(211 218)	(185 871)
Impôts et taxes		(23 956)	(24 611)
Dotations nettes aux amortissements		(127 402)	(97 569)
Dotations aux amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises		(15 482)	(5 045)
Dotations nettes aux provisions		17 735	17 357
Autres produits et charges opérationnels courants	20	(59 526)	(38 815)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	20	84 177	84 982
Résultat de cessions		(3 760)	8 667
Autres produits et charges opérationnels non courants	22	(4 215)	(33 575)
RESULTAT OPERATIONNEL		76 202	60 074
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	7	9 665	6 158
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		85 867	66 231
Charges de l'endettement financier net	23	(8 392)	(4 891)
Autres charges financières nettes	23	(5 957)	(831)
RESULTAT FINANCIER		(14 349)	(5 722)
Impôts sur le résultat	24	(20 375)	(25 918)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		51 143	34 592
Résultat net des activités non poursuivies	17	(1 004)	(8 548)
RESULTAT NET		50 139	26 044
Résultat net - Part du Groupe		43 097	24 679
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle		7 042	1 365
Nombre d'actions total		4 854 483	4 854 483
Résultat net part du Groupe par action		8,88	5,08

(a) Les sociétés du segment opérationnel Loisirs sont présentées en activités non poursuivies sur les deux périodes, voir note 17

Etat du résultat global

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
RESULTAT NET DE LA PERIODE	50 139	26 041
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	1 290	(494)
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	(146)	128
Ecart de conversion dont les comptes sont établis en devises étrangères	296	(4 981)
Total des autres éléments du résultat global recyclables en résultat	1 440	(5 347)
Pertes et gains actuariels sur les avantages du personnel	5 147	(3 670)
Retraitements IFRIC Indemnités de fin de carrière		2 680
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	(1 544)	274
Total des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	3 603	(716)
Total des autres éléments du résultat global	5 043	(6 063)
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	55 182	19 978
dont quote-part du Groupe	48 096	18 861
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 086	1 115

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital HIME	Primes	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2020	101 529	10 153	244 299	(1 270)	(853)	353 858	26 789	380 647
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(657)	(366)	(4 794)	(5 817)	(246)	(6 063)
Résultat de l'exercice			24 678			24 678	1 361	26 039
Résultat global			24 021	(366)	(4 794)	18 861	1 115	19 976
Augmentation de capital			(79)			(79)	6 177	6 098
Variation de périmètre			2 384			2 384	(1 547)	837
Autres variations			1 640			1 640	(2 057)	(417)
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe							(1 648)	(1 648)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020	101 529	10 153	272 265	(1 636)	(5 647)	376 664	28 829	405 493
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021	101 529	10 153	272 265	(1 636)	(5 647)	376 664	28 829	405 493
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			3 496	1 144	360	5 000	44	5 044
Résultat de l'exercice			43 096			43 096	7 042	50 138
Résultat global			46 592	1 144	360	48 096	7 086	55 182
Augmentation de capital							120	120
Variation de périmètre			802		(781)	21	12 816	12 837
Autres variations (*)			1 017			1 017		1 017
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe							(3 356)	(3 356)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021	101 529	10 153	320 676	(492)	(6 068)	425 798	45 495	471 293

(*) Dont impact en 2021 de +0,9 millions d'euros lié à la charge IFRS 2 sur attribution d'actions gratuites

Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		50 139	26 041
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus		(5 800)	(3 829)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		135 615	114 810
Résultat de cession d'actifs		4 326	(6 275)
Subventions d'investissement		(1 174)	(1 074)
Autres éléments		(152)	1 514
Coût de l'endettement financier net		9 926	6 419
Impôts		27 921	26 807
Capacité d'autofinancement		220 800	164 414
Variation du besoin en fonds de roulement		55 308	55 347
Impôt décaissé		(27 095)	(18 606)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)		249 013	201 154
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES		232 615	191 179
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		16 398	9 975
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	3	(124 253)	(123 457)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		3 317	2 669
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles		(6 481)	6 852
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles		(127 417)	(113 937)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés		445	(188 530)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés		13 625	450
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		(246)	(1 299)
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés		13 824	(189 379)
Prix d'acquisition des titres consolidés		(95 267)	(132 397)
Prix de cession des titres consolidés			29 820
Dettes nettes sur titres consolidés			7 560
Variation de périmètre sur la trésorerie		6 242	(4 035)
Sous total flux liés aux titres consolidés		(89 025)	(99 053)
Variation des autres immobilisations financières		7 315	(678)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		(195 303)	(403 047)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES		(186 797)	(397 244)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		(8 506)	(5 803)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation / réduction de capital de la société SAUR			
Dividendes versés		(3 355)	(1 648)
Autres variations sur capitaux		395	6 184
Variation des dettes financières	14	206 315	142 518
Remboursement de dettes de location	14	(41 317)	(36 064)
Intérêts (décaissés) encaissés - hors dettes de location		(8 677)	(3 134)
Intérêts financiers sur dette de location		(1 922)	(2 711)
Autres flux liés aux opérations de financement			-
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)		151 440	105 145
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES		155 141	108 267
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		(3 701)	(3 122)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE		221	711
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)		205 370	(96 037)
Trésorerie à l'ouverture		(4 778)	91 259
Flux nets de l'exercice		205 370	(96 037)
Trésorerie à la clôture	10	200 592	(4 778)

a) Les flux nets de trésorerie présentés en activité non poursuivie sur les deux périodes se rapportent à l'activité des Loisirs

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2021 et événements post-clôture	8
1.1 – Faits significatifs	8
1.2 – Evènements post-clôture	8
Note 2 – Principes et méthodes comptables	9
2.1 – Référentiel comptable	9
2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2019	9
2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2022	9
2.2 – Principes de préparation des états financiers	9
2.3 – Méthodes de consolidation	10
2.3.1 – Entités contrôlées	10
2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises	10
2.3.3 – Participation dans des activités conjointes	11
2.4 – Méthode de Conversion	11
2.5 – Estimations et hypothèses	11
2.6 – Concessions – notion IFRS	11
2.7 – Principes généraux de présentation	13
2.7.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée	13
2.7.2 – Agrégats du compte de résultat	13
Note 3 – Information sectorielle	14
3.1 – Secteurs opérationnels	14
3.2 – Indicateurs clés par secteur opérationnel	15
3.3 – Réconciliation des indicateurs avec les états financiers	16
Note 4 – Immobilisations incorporelles	16
Note 5 – Goodwills	18
5.1 – Principe comptable général	18
5.3 – Test de dépréciation des Goodwills	20
Note 6 – Immobilisations corporelles	21
Note 7 – Participations dans les co-entreprises	23
Note 8 – Actifs financiers non courants	25
Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes	26
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	27
Note 11 – Capitaux propres	28
11.1 – Capital	28
11.2 – Réserves consolidées	28
11.3 – Réserve de conversion	28
Note 12 – Provisions	29
12.1 – Provisions non courantes	29
12.2 – Provisions courantes	31
Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi	32
13.1 – Description des régimes	33

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années pour la société Saur	33
13.3 – Evolution des engagements	34
Note 14 – Dettes financières	37
14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement.....	38
14.2 – Dettes financières par échéance	38
14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise	38
Note 15 – Autres passifs courants	40
Note 16 – Impôts différés actifs et passifs.....	40
16.1 – Evolution des impôts différés.....	41
16.2 – Ventilation des impôts différés par nature	41
Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	42
17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	42
17.2 – Activités non poursuivies	42
Note 18 – Droit d'utilisations des contrats de location (IFRS 16).....	43
Note 19 –Chiffre d'affaires et produits des activités ordinaires	44
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	45
Note 21 – Réconciliation du Résultat Opérationnel Courant avec l'EBITDA Reported.....	46
Note 22 – Autres produits et charges opérationnels non courants	46
Note 23 – Résultat financier	47
Note 24 – Impôts sur le résultat.....	48
Note 25 – Instruments financiers de couverture.....	49
Note 26 – Engagements.....	50
26.1 – Engagements liés au financement du Groupe	50
26.2 – Engagements contractuels d'investissement	50
26.3 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	50
Note 27 – Contrats de construction	52
Note 28 – Honoraires des commissaires aux comptes	52
Note 29 – Effectifs.....	53
Note 30 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction	53
Note 31 – Principaux taux de conversion	53
Note 32 – Dividendes	53
Note 33 – Liste des sociétés consolidées.....	54

Informations générales sur l'entreprise

Acteur de la gestion des services de l'eau, le groupe accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagements liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation). A l'international, le Groupe est présent en Espagne, Pologne, Arabie saoudite, Colombie, Ecosse, Hollande, Italie et Portugal.

SAUR est une société par actions simplifiée, immatriculée en France sous le numéro RCS 339 379 984, créée le 30 juin 1933. Le Groupe SAUR, qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME, est consolidé selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

Les comptes consolidés de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le Président de HIME le 1er avril 2022.

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice

2021 et événements post-clôture

1.1 – Faits significatifs

Finalisation de l'acquisition d'Aquapor

L'acquisition du groupe Aquapor a été finalisée début 2021. Aquapor est le principal acteur dans la gestion des concessions d'eau municipales au Portugal.

Cette opération a été initiée le 30 décembre 2020, date à laquelle Saur a conclu un accord avec DST Ambiente pour acquérir Criar Vantagens, holding détenant 100% du capital d'Aquapor. Un premier versement de 187,7 millions d'euros est intervenu en 2020 et le solde tout début 2021 de 93,8 millions d'euros au closing final de l'opération. Aquapor est consolidé à compter du 1^{er} janvier 2021 dans les états financiers du Groupe.

L'actionnaire EQT a participé au financement de cette acquisition en souscrivant à une augmentation de capital en numéraire de HIME le 19 février 2021 d'un montant de 150 millions d'euros.

Recentrage et rééquilibrage des activités du groupe

Compte tenu des opérations d'acquisitions effectuées au cours de 2020 dans le domaine des eaux industrielles (Nijhuis, Unidro et Econvert) ainsi que l'acquisition d'Aquapor au Portugal, le groupe rééquilibre ses activités et s'assure une moindre dépendance vis-à-vis de l'activité historique Eau France. Ce rééquilibrage s'accompagne d'un recentrage sur les métiers de l'eau et dans ce contexte

l'activité Loisirs a été positionnée en activité non poursuivie à compter du 1^{er} janvier 2021 compte tenu de la volonté affirmée du management et de son actionnaire d'accélérer ce recentrage. A ce titre, le Groupe a annoncé le 15 février 2022 avoir signé un contrat de cession de Blue Green, son activité golf. Cette opération sera finalisée en 2022 sous réserve de l'approbation des autorités de la concurrence.

Dégradation de l'environnement économique des filiales colombiennes

En raison de la pandémie de Covid-19, la situation économique et politique de la Colombie s'est détériorée sur la période. Cette situation a conduit le Groupe à revoir ses prévisions et à réévaluer la valeur de ces entités qui ont été globalement diminuées de 7,9 millions d'euros nets d'impôts en 2021. Ce montant comprend principalement 1,3 million d'euros de dépréciation de goodwill (inclus dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat), 4,1 millions d'euros hors impôts différés de dépréciation de contrats clients qui avaient été comptabilisés en 2019 lors de l'allocation du prix d'acquisition (comptabilisés dans la ligne « Amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises ») et 4,6 millions d'euros de dépréciation des créances commerciales comptabilisées dans la ligne « Dotations nettes aux provisions » du compte de résultat.

1.2 – Evènements post-clôture

Nouvelle identité visuelle

Le Groupe a communiqué le 7 février 2022 une nouvelle identité visuelle visant à soutenir le projet d'entreprise du Groupe et son engagement pour mobiliser l'ensemble des acteurs pour économiser et préserver la ressource en eau. Cette nouvelle identité s'accompagne d'une signature de marque, « Mission Water ».

Guerre en Ukraine

La Russie a décidé d'envahir l'Ukraine au cours du mois de février 2022 avec des conséquences internationales majeures. Le Groupe y est présent et a des projets sur la région dans sa division Industrie qui compte pour environ 20 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et 37 collaborateurs. Les impacts financiers pour le Groupe liés à cette présence et à ces projets sont en cours d'évaluation. Dans tous les cas, le Groupe s'assure sur une base continue de respecter les exigences imposées par les diverses autorités gouvernementales.

Aqua-Chem

Le Groupe a annoncé le 15 mars 2022 avoir conclu un accord pour l'acquisition de la société américaine Aqua-Chem, leader dans la fourniture d'équipements de traitement des eaux et qui viendra renforcer l'activité Industrie. Cette transaction reste à finaliser, elle est sujette à la réception des approbations antitrust et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice 2021 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2021.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2021, sont comparables à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 2.1.1.

2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2019

Le Groupe a tenu compte, dans l'évaluation des engagements vis-à-vis du personnel des impacts de la décision d'agenda de l'IFRIC intervenue en avril 2021. L'IFRS IC avait été saisi sur le sujet des modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies pour lesquels l'attribution de droits est conditionnée par la présence dans le Groupe au moment du départ en retraite et dont les droits dépendent de l'ancienneté, le montant maximal étant plafonné.

Dans sa décision, l'IFRS IC conclut, au cas d'espèce, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que l'engagement doit être seulement comptabilisé sur les dernières années de carrière des salariés concernés. L'impact de ce changement de méthode s'est matérialisé par une diminution des engagements de retraite de 2,7 millions d'euros comptabilisé à l'ouverture des états financiers, soit au 1er janvier 2020. L'impact sur les charges de 2020 a été nul.

Les amendements de l'IASB relatifs à la phase 2 des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 relatives aux instruments financiers

et d'application obligatoire au 1er janvier 2021 n'ont pas eu d'incidence pour le Groupe.

Le Groupe étudie également les impacts et conséquences pratiques de la décision définitive de l'IFRS IC prise au 1er semestre 2021 concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation des logiciels mis à disposition dans le "cloud" dans le cadre d'un contrat Saas (Software as a service). Les contrats susceptibles d'être concernés sont en cours d'analyse. Les éventuels impacts seront comptabilisés en 2022.

2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021 :

- amendement à IFRS 16 « *Contrats de location Covid-19 – Aménagements de loyers* » ;
- amendements à IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat* » ;
- amendements à IFRS 3 « *Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel* » ;
- améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces dispositions est en cours, celles-ci ne semblant pas contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

2.2 – Principes de préparation des états financiers

Principes généraux

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des instruments financiers qui sont comptabilisés conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers définies par la norme IFRS 9.

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SAUR, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même

période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe sont précisées ci-après. Toutes les transactions et positions internes sont éliminées dans les États financiers consolidés. La liste des sociétés consolidées que ce soit par intégration globale, mises en équivalence ou en proportion des droits directs du Groupe sur les actifs et obligations directes sur les passifs (activités conjointes) est présentée dans la Note 32 aux 31 décembre 2021 et 2020.

2.3.1 – Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont il détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se

caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est réalisé conformément à IAS 36 s'il existe un indicateur objectif de perte de valeur.

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

2.3.3 – Participation dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

2.4 – Méthode de Conversion

Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères, établis dans leur devise de fonctionnement, sont convertis sur la base des parités de change suivantes :

- bilan : l'ensemble des éléments actif et passif est converti aux taux de clôture ;
- compte de résultat et tableau de flux de trésorerie : utilisation du taux de change moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Traduction des opérations en devises

Les créances ou dettes, libellés en devises étrangères, sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date des opérations. A la clôture de l'exercice, les soldes des comptes de bilan, exprimés en devises, sont convertis en euro au taux de clôture. Les résultats de change en découlant sont portés en compte de résultat.

2.5 – Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers, conformément aux règles édictées par les IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles (se reporter aux Notes 4.1 et 4.3) ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour garantie ainsi qu'en 2020 la provision pour restructuration et les engagements de retraite et assimilés (se reporter aux Notes 12 et 13) ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dénommé « *eau en compteur* » (se reporter à la Note 19) ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés (se reporter à la Note 16).

2.6 – Concessions – notion IFRS

L'interprétation SIC 29 « *Accords de concession de services – Informations à fournir* » traite des informations concernant les contrats de concession à donner dans les notes aux comptes, tandis qu'IFRIC 12 traite de la comptabilisation de certains contrats de concession par le concessionnaire.

Ces interprétations précisent les caractéristiques communes aux contrats de concession :

- la fourniture d'un service public et la gestion de l'infrastructure associée sont confiées au concessionnaire avec des obligations plus ou moins étendues d'extension et de renouvellement ;
- le concédant a l'obligation d'assurer le service public qui fait l'objet de la concession (critère déterminant) ;
- le concessionnaire est le responsable de l'exploitation et non un simple agent agissant sur ordre ;
- le prix et les conditions (régulation) de révision de prix sont fixés à l'origine du contrat.

Pour qu'un contrat de concession soit inclus dans le périmètre de l'interprétation IFRIC 12, l'utilisation de l'infrastructure doit être contrôlée par le concédant et les critères suivants remplis :

- le concédant contrôle ou régule le service public c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ils doivent être rendus ; et
- le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Cette notion IFRS de la concession est indépendante de la qualification juridique du contrat qui peut en France revêtir différentes formes (affermage, concession, gérance). A noter cependant une convergence depuis la réforme de l'Ordonnance Concession applicable à compter du 1^{er} avril 2016 : la terminologie « concession » est devenue juridiquement plus générique et englobe tout type de Délégation de Service Public, sans distinguer selon que le concessionnaire construise ou non le patrimoine initial (le fait de construire n'emporte plus une distinction juridique spécifique). Dans le groupe, les contrats de gestion déléguée de service public sont majoritairement de type affermage.

Comptabilisation des contrats de concession

Les droits du concessionnaire sur les infrastructures des contrats de concession sont comptabilisés selon la nature de la rémunération à recevoir. Ainsi :

- le modèle « *actif financier* » est applicable quand le concessionnaire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement de la part du concédant, soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le concédant sur le montant des encaissements de la part des usagers du service public ; c'est-à-dire est payé en substance par le concédant ;

- dans les autres cas, le modèle « *actif incorporel* » est applicable : le concessionnaire bénéficie alors d'un simple droit à facturer les usagers du service public ; le concessionnaire est payé en substance par l'utilisateur.

Le terme « en substance » signifie que l'identité du payeur n'est pas en soi le critère déterminant mais qu'en fait, il convient de déterminer qui est le véritable débiteur final.

En application de ces principes :

- les immobilisations reçues à titre gratuit du concédant, en tant qu'éléments d'infrastructure dont l'accès est donné au concessionnaire pour les besoins de l'accord de service, ne pouvant être cédées et étant remises gratuitement en fin de contrat au concédant ne sont pas inscrites dans l'état de situation financière. En particulier, les éléments d'infrastructure confiés pendant la durée du contrat au concessionnaire par le concédant aux fins d'entretien et de maintenance ne sont pas inscrits dans l'état de situation financière ;

Les éléments d'infrastructure réalisés par le concessionnaire sont comptabilisés de la façon suivante :

- en cas d'application du modèle « *actif incorporel* » la juste valeur des travaux représente le coût d'acquisition de l'actif incorporel qui est comptabilisé au moment de la construction des ouvrages dès lors que ces travaux génèrent des avantages économiques futurs (par exemple extension de réseau),
- en cas d'application du modèle « *actif financier* » la créance sur le concédant est comptabilisée au moment de la construction des ouvrages à la juste valeur des travaux

Outre le reversement de sommes collectées auprès des usagers du service au profit du concédant, le Groupe peut être redevable de paiements au concédant. Si ces paiements ne sont pas effectués en échange de biens ou services distincts de l'accord de concession ou de droits d'utilisation caractéristiques d'un contrat de location distincts des droits accordés par le contrat de concession, ces paiements constituent :

- une réduction du prix de vente de l'infrastructure en cas d'application du modèle « actif financier »,
- une augmentation de l'actif incorporel pour les paiements fixes en cas d'application du modèle « actif incorporel ». La contrepartie est comptabilisée sur la ligne « *Autres passifs non courants* » de l'état de la situation financière consolidée.

Les dépenses de renouvellement correspondent à des obligations prévues aux contrats dont les modalités peuvent différer (obligation générale de remplacement en cas de défaillance, plan de renouvellement contractuel, compte de suivi contractuel, etc.). Elles sont comptabilisées soit à l'actif dans les états de situations financières en tant qu'actif incorporel ou actif financier suivant le modèle applicable au contrat si elles génèrent des avantages économiques futurs (renouvellement améliorant), soit en charges dans le cas inverse (renouvellement à l'identique). Les dépenses de renouvellement à l'identique font l'objet de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif pour renouvellement lorsque, à une date donnée, il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et sa réalisation.

2.7 – Principes généraux de présentation

2.7.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément au bilan les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant. Ceux qui n'entrent pas dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant lorsque les entités s'attendent à réaliser ces actifs ou à régler ces passifs dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice. Inversement, ils sont classés en non courant dès lors que la réalisation de l'actif ou le règlement du passif doit s'effectuer au-delà des 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant. Les actifs financiers courants sont principalement composés des actifs financiers que le Groupe prévoit de céder ou de réaliser dans un horizon de

12 mois et de la part à moins d'un an des prêts et créances à long terme.

Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.

Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs non courants et passifs non courants.

2.7.2 – Agrégats du compte de résultat

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant est un indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cet indicateur permet de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui ont un caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste comprend les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe. Leur détail est fourni dans la Note 22.

Parmi ces charges, on trouve en 2020 les coûts de restructuration ainsi que les dépenses engagées à l'occasion des opérations de croissance externe du Groupe. Les coûts de restructuration correspondent à un programme planifié et contrôlé par le management, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entreprise, soit la manière dont cette activité est gérée, selon les critères prévus par la norme IAS 37. Au 31 décembre 2021, ce poste inclut également la dépréciation du goodwill constatée sur les entités colombiennes.

Note 3 – Information sectorielle

Avant 2021, la performance du Groupe était presque exclusivement portée par l'activité Eau France. Néanmoins, les développements récents, et suite aux acquisitions en 2020 (Nijhuis, Econvert, et Unidro) ainsi que le renforcement de l'activité Eau International avec l'acquisition d'Aquapor en 2021, ont conduit le groupe à reconsidérer la présentation de ses résultats opérationnels par segment. Par conséquent, le groupe - depuis ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 – présente une information conformément à la norme IFRS 8. Les résultats opérationnels par secteur sont depuis régulièrement examinés par la Direction afin d'évaluer la performance du groupe.

3.1 – Secteurs opérationnels

Les filiales du Groupe sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- Eau France : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Elles sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'entreprises ;
- Eau International : principalement l'eau potable et la gestion des eaux usées dans différents pays tels que l'Espagne, le Portugal, l'Arabie Saoudite, la Grande Bretagne, la Colombie, la Pologne et Chypre ;
- Industrie : fournit des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (« EPC »), des solutions et des systèmes clés en main, des services d'exploitation et de maintenance (« O&M ») ainsi que des solutions de location dans le domaine du traitement de l'eau et des eaux usées industrielles dans divers segments de marché, notamment l'alimentation et les boissons, les soins personnels et les produits pharmaceutiques, les raffineries et les produits chimiques ainsi que les énergies

Conformément aux dispositions de la norme, six secteurs opérationnels regroupant les activités des différentes régions et/ou activités ont été retenus pour présenter l'information sectorielle du Groupe et ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis lors des Board mensuels, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe :

- Eau France
- Eau International
- Industrie
- Loisirs
- Autres

renouvelables, les infrastructures et les services publics, avec des centres de vente et de services aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en France, en Pologne, en Allemagne, en Russie, aux Émirats arabes unis, en Arabie Saoudite, à Singapour, au Chili, au Mexique et aux États-Unis ;

► Ingénierie: ingénierie et construction de stations d'épuration des eaux usées et d'eau potable, pose de canalisations, assainissement et maintenance ;

► Loisirs: gestion de campings et de terrains de golf (activité positionnée en actifs disponibles à la vente – voir note 17) ;

► Le secteur Autres est principalement constitué de holdings.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs Chiffre d'affaires, EBITDA Reported et CAPEX (c'est-à-dire les Investissements) sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 – Indicateurs clés par secteur opérationnel

Les informations sont communiquées pour l'exercice 2021 avec comparatif au 31 décembre 2020.

Chiffre d'affaires

	déc-21	%	déc-20	%
Eau France	1 108 224	66,2%	1 022 256	71,2%
Eau International	283 367	16,9%	192 446	13,4%
Industrie	150 829	9,0%	96 646	6,7%
Ingénierie	132 503	7,9%	123 680	8,6%
Loisirs	0	0,0%	0	0,0%
Autres	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 674 923	100,0%	1 435 028	100,0%

Le secteur opérationnel des Loisirs est présenté comme une activité non poursuivie en 2021 (décision prise au 1^{er} janvier 2021) ainsi que pour l'année 2020 à titre de comparaison, comme le prévoit la norme IFRS 5. À titre d'information uniquement, le chiffre d'affaires du secteur opérationnel

"Loisirs" s'élève à 73,4 millions d'euros en 2021 et à 61 millions d'euros en 2020, s'il n'avait pas été présenté comme une activité non poursuivie.

Le secteur opérationnel « Autres » n'a enregistré aucun chiffre d'affaires sur les deux exercices.

EBITDA Reported

	déc-21	%	déc-20	%
Eau France	159 919	64,8%	143 778	76,4%
Eau International	63 513	25,7%	28 115	14,9%
Industrie	20 313	8,2%	6 938	3,7%
Ingénierie	8 538	3,5%	6 284	3,3%
Loisirs		0,0%	0	0,0%
Autres	(5 529)	-2,2%	3 156	1,7%
TOTAL EBITDA Reported	246 754	100,0%	188 271	100,0%

Comme pour le chiffre d'affaires, le secteur opérationnel Loisirs est présenté comme une activité non poursuivie en 2021 ainsi qu'en 2020 à des fins de comparaison. À titre d'information uniquement, l'EBITDA du secteur opérationnel

Loisirs s'élève à 17,7 millions d'euros en 2021 et à 8,9 millions d'euros en 2020 s'il n'avait pas été présenté comme une activité non poursuivie.

CAPEX (ligne « Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles » de l'état des flux de trésorerie)

	déc-21	%	déc-20	%
Eau France	51 518	41,4%	65 992	53,1%
Eau International	10 076	8,1%	10 446	8,4%
Industrie	11 228	9,0%	5 448	4,4%
Ingénierie	915	0,7%	950	0,8%
Loisirs	9 188	7,4%	8 448	6,8%
Autres	41 560	33,4%	32 978	26,5%
TOTAL CAPEX	124 485	100,0%	124 262	100,0%

3.3 – Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

Réconciliation de l'EBITDA Reported au Résultat Opérationnel Courant

Se référer la Note 21.

Réconciliation des CAPEX avec la ligne « Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles » de l'état des flux de trésorerie

	déc-21	déc-20
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles - TFT	124 253	123 456
(+) Augmentation des contrats de location financement - activité Loisirs	232	806
CAPEX - selon information sectorielle (vision gestion)	124 485	124 262

Note 4 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que les logiciels, les droits d'exploitation, les contrats clients et les travaux concessifs.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par IAS 38 sont remplis. Dans ce cas, l'immobilisation incorporelle provenant du développement est amortie sur sa durée d'utilité. Compte tenu des activités du Groupe, les montants comptabilisés en tant que frais de développement à l'actif du bilan sont peu significatifs.

Logiciels

Les logiciels et développements informatiques spécifiques au métier du Groupe sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 3 et 7 ans.

Fonds de commerce

Les fonds commerciaux liés à des droits au bail, représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable, sont inscrits en fonds de commerce. Ils sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de bail auquel ils sont attachés (généralement inférieure à 20 ans).

Droits d'exploitation

Il est notamment inscrit dans ce poste les sommes versées aux collectivités au titre de redevances d'exploitation et de financement de travaux. Ces sommes sont amorties linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Travaux concessifs

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine des collectivités locales.

Ces installations ne sont pas inscrites à l'actif du bilan et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

En revanche, les travaux concessifs améliorants financés par le Groupe et entrant dans le champ d'application d'IFRIC 12 figurent à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles. Ils font l'objet d'un amortissement sur la durée du contrat.

Test de dépréciation

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation tel qu'exposé dans la note 4.1.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2021 en normes IFRS

	Frais d'établis- sement	Logiciels	Fonds de commerce	Brevets et droits assimilés	Droits d'exploitation	Contrats clients	Travaux concessifs	Autres incorporelles	TOTAL
I - BRUT									
31 décembre 2019	395	126 564	8 085	1 619	147 294	26 321	326 786	62 557	699 621
Changement de périmètre		265		22 735		5 986	(2)	15 239	44 223
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(4)	(125)	(7)					(136)
Invest. et autres augmentations	220	3 952	1 196	100	1 623		16 062	16 946	40 099
Cessions et réductions diverses	(114)	(204)			(22 326)		(9 616)	(4 197)	(36 457)
Ecart de conversion	(16)	(113)			(255)	(2 310)		(9)	(2 703)
Virements de rubriques et autres		14 779		376	(71)		22 607	1 748	39 439
31 décembre 2020	485	145 239	9 156	24 823	126 265	29 997	355 837	92 284	784 086
Changement de périmètre		9		174 189	21 558			12 333	208 089
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(105)	(2 268)	(4 409)	(509)	(3 821)	(23 171)	(41 864)	(8 979)	(85 126)
Invest. et autres augmentations		3 779		473	1 214		54 235	43 325	103 026
Cessions et réductions diverses	(38)	(564)		(427)	(2 627)		(62 589)	(16)	(66 261)
Ecart de conversion		(9)			(105)	(840)		14	(940)
Virements de rubriques et autres (1)		30 037		(76 549)	1 831	3 270	183 962	(31 421)	111 130
31 décembre 2021	342	176 223	4 747	122 000	144 315	9 256	489 581	107 540	1 054 004
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR									
31 décembre 2019	(265)	(110 096)	(3 105)	(1 141)	(97 277)	(4 099)	(191 068)	(20 614)	(427 665)
Changement de périmètre		(106)		(387)				(2 241)	(2 734)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		4		7					11
Cessions et réductions diverses		114			22 320		8 011	3 600	34 045
Dotations et reprises	(3)	(8 930)	(284)	(1 437)	(4 538)	(2 545)	(23 585)	(1 719)	(43 041)
Ecart de conversion		107			29	109	(1)	5	249
Virements de rubriques et autres		(2)		1	1		793	30	823
31 décembre 2020	(268)	(118 909)	(3 389)	(2 957)	(79 465)	(6 535)	(205 850)	(20 939)	(438 312)
Changement de périmètre		(5)		(103 487)	(10 618)			(3 284)	(117 394)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	105	2 005	3 578	165	2 032	11 551	27 869	4 153	51 458
Cessions et réductions diverses		528		393	2 591		62 584	16	66 112
Dotations et reprises		(14 726)		(16 275)	(5 827)	(6 757)	(28 907)	(2 347)	(74 839)
Ecart de conversion		5			16	126	(1)		146
Virements de rubriques et autres (1)		(113)	(195)	111 705	1		(111 889)	(192)	(683)
31 décembre 2021	(163)	(131 215)	(6)	(10 456)	(91 270)	(1 615)	(256 194)	(22 593)	(513 512)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE									
Valeur nette au 31 décembre 2019	130	16 468	4 980	478	50 017	22 222	135 718	41 943	271 956
Valeur nette au 31 décembre 2020	217	26 330	5 767	21 866	46 800	23 462	149 987	71 345	345 774
Valeur nette au 31 décembre 2021	179	45 008	4 741	111 544	53 045	7 641	233 387	84 947	540 492

(1) Autres mouvements sur les immobilisations incorporelles

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles
- Reclassement IFRIC12 des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles
- PPA Aquapor
- Divers

VNC

(48)

10 350

100 148

(3)

110 447

Note 5 – Goodwills

5.1 – Principe comptable général

A. Principe

A l'occasion d'une prise de contrôle, les actifs et passifs de l'entreprise acquise, y compris les éléments incorporels qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables, sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Le goodwill déterminé selon la norme IFRS 3 révisée est constaté à l'actif du bilan en goodwill s'il est positif, ou en résultat de l'année d'acquisition s'il est négatif.

L'évaluation en juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié qu'en cas de corrections d'erreurs.

Détermination des goodwills

L'application au 1er janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Les goodwills représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total :

i. de la contrepartie transférée ;

ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et

iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ; par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

B. Évaluation des goodwills

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Ces goodwills sont testés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui constituent des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie largement indépendants des flux de trésorerie générés par les autres UGT.

C. Perte de valeur des goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses goodwills, actifs incorporels et corporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

La détermination de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité :

La valeur d'utilité est calculée suivant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée suivant la méthode des comparables boursiers ou, à défaut, la référence à des valeurs de transaction récente sur des actifs comparables.

En cas d'approche selon les flux de trésorerie futurs actualisés, ces derniers doivent être issus du budget et des prévisions de 3 à 5 ans préparés par la direction et revus par les organes de surveillance et contrôle du Groupe.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement

des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés ;

Les taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et les flux de trésorerie servant aux calculs des valeurs recouvrables des actifs immobilisés sont déterminés en tenant compte de l'environnement économique du moment et des activités du Groupe. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

La valeur recouvrable déterminée, que ce soit par référence à la valeur d'utilité ou à la juste valeur, est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée en résultat non-courant, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable et imputée en priorité aux goodwill, puis aux actifs incorporels et enfin aux actifs corporels.

5.2 – Evolution de la valeur nette des Goodwills

	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
31 décembre 2019	373 320		373 320
Variation de périmètre (1)	97 695		97 695
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(1 191)		(1 191)
Augmentation	0	(3 694)	(3 694)
Ecart de conversion	(506)		(506)
31 décembre 2020	469 318	(3 694)	465 624
Variation de périmètre (1)	82 247		82 247
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(18 482)		(18 482)
Augmentation (2)	1 178		1 178
Ecart de conversion	(103)		(103)
31 décembre 2021	534 158	(3 694)	530 464

(1) Variation de périmètre	2021	2020
- Groupe Aquapor	82 184	
- Groupe Nortech	63	
- Derichebourg Aqua et Ocean Indien		3 694
- Groupe Nijhuis		65 029
- Groupe Econvert		9 794
- Groupe Unidro		19 175
- Divers		3
	82 247	97 695
(2) Augmentation		
- Nijhuis Industrie Holding BV	1 154	
- NH20K	24	
	1 178	

L'évolution à la hausse des goodwills en 2021 se rapporte principalement à l'acquisition d'Aquapor, laquelle a généré

un goodwill de 82 millions d'euros après allocation aux actifs et passifs identifiés, et notamment des actifs tels que des

droits supplémentaires liés aux contrats de concession pour 173 millions d'euros, dont 76 millions d'euros se rapportant aux sociétés acquises consolidées par mises en équivalence.

5.3 – Test de dépréciation des Goodwills

Les goodwills font l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications de perte de valeur.

Au 31 décembre 2021, les goodwills du Groupe ont été testés pour chaque UGT (voir note 3) par référence à une valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du DCF ou « Discounted Cash Flow ») à partir du budget 2022 et des prévisions 2023-2025, sans tenir compte des perspectives de croissance externe. Ces prévisions sont liées aux conditions d'exploitation des activités poursuivies prévues par le Management, notamment la durée et le renouvellement des contrats, les évolutions tarifaires et les perspectives futures des marchés. Ces prévisions ont été élaborées au niveau de chaque segment opérationnel du Groupe et se basent sur les dernières informations disponibles sur l'évolution future des marchés dans lesquels sont opérées ces activités. Dans le cadre de cette approche, une valeur terminale, pour la période au-delà de 2025, a été déterminée par application d'un taux de croissance long terme adapté à chacune des activités testées au flux de trésorerie normatif de la dernière année des prévisions. Le taux d'actualisation utilisé (WACC) a de même été déterminé en fonction des risques inhérents à

chacun des segments opérationnels du Groupe. Selon les segments opérationnels visés, le WACC utilisé a été compris entre 4,7% et 8%, et les taux de croissance long terme entre 1,2% et 1,7%.

Les résultats obtenus ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité aux taux d'actualisation et de croissance à long terme appliqués au flux de trésorerie libre normatif. Cette analyse à partir des flux DCF a montré qu'un impairment ne serait applicable sur le segment opérationnel de l'Eau France qu'à partir d'une hausse du taux de WACC de 50 points de base couplé à une diminution du taux de croissance à long terme de 50 points de base. Il en irait de même en cas de réduction de 10% de l'EBITDA projeté dans la valeur terminale. Sur cette base, il a été déterminé qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur les goodwills présentés dans l'état de situation financière au 31 décembre 2021.

La perte de valeur de 809 millions d'euros figurant dans l'état de situation financière remonte à l'année 2012 lorsque la restructuration financière avait conduit à la constatation d'une dépréciation des goodwills.

A noter que la prise de contrôle en 2020 sur deux sociétés du groupe Derichebourg à l'euro symbolique opérant dans le métier de l'eau s'est traduite par un goodwill mécanique qui a été déprécié compte tenu des capitaux propres négatifs des sociétés concernées et de l'absence de profitabilité sur les années restantes des contrats actuels.

Rappelons enfin que les pertes de valeur sur goodwills ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise en application d'IAS 36.

Note 6 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les actifs et composants sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévisible de leur utilisation.

Principales durées d'utilisation retenues :

Constructions hors exploitation	(1)
Constructions industrielles selon nature	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 8 ans

(1) Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels (appréciation d'une valeur résiduelle terminale dans le calcul des amortissements).

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Résultat de cession ».

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2021 en normes IFRS

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
I - BRUT						
31 décembre 2019	30 428	92 695	298 277	229 593	747	651 740
Changement de périmètre		6 150	4 448	20 850		31 448
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(28)	(2 499)	(1 053)		(3 580)
Investissements et autres augmentations	1 297	3 027	18 017	63 639	313	86 293
Cessions et réductions diverses	(300)	(774)	(9 254)	(7 359)	(2 307)	(19 994)
Ecart de conversion	(48)	(682)	(919)	(598)	(33)	(2 280)
Virements de rubriques et autres (1)	2 262	1 899	2 287	(48 261)	1 778	(40 035)
31 décembre 2020	33 639	102 287	310 357	256 811	498	703 592
Changement de périmètre		1 340	11 141	1 699		14 180
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(24 759)	(29 160)	(42 685)	(14 705)		(111 309)
Investissements et autres augmentations	46	1 805	14 030	49 810	173	65 864
Cessions et réductions diverses	(927)	(1 980)	(7 181)	(14 645)	(1 536)	(26 269)
Ecart de conversion	3	(59)	527	(28)		443
Virements de rubriques et autres (1)	1 661	1 779	7 187	(23 565)	1 185	(11 753)
31 décembre 2021	9 663	76 012	293 376	255 377	320	634 748
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR						
31 décembre 2019	(13 541)	(67 202)	(219 887)	(156 308)		(456 938)
Changement de périmètre		(2 735)	(3 026)	(10 241)		(16 002)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		25	2 120	955		3 100
Cessions et réductions diverses	254	770	8 040	10 452		19 516
Dotations et reprises	(1 552)	(4 784)	(19 314)	(13 549)		(39 199)
Ecart de conversion	15	224	538	466		1 243
Virements de rubriques et autres (1)	(439)	(424)	295	32		(536)
31 décembre 2020	(15 263)	(74 126)	(231 234)	(168 193)		(488 816)
Changement de périmètre		(1 008)	(7 501)	(1 349)		(9 858)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	11 866	19 443	29 242	2 368		62 919
Cessions et réductions diverses	922	1 503	5 995	14 207		22 627
Dotations et reprises	(320)	(2 776)	(17 031)	(10 886)		(31 013)
Ecart de conversion	3	23	(265)	21		(218)
Virements de rubriques et autres (1)	(1 225)	(853)	(1 164)	4 061		819
31 décembre 2021	(4 017)	(57 794)	(221 958)	(159 771)		(443 540)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE						
Valeur nette au 31 décembre 2019	16 887	25 493	78 390	73 285	747	194 802
Valeur nette au 31 décembre 2020	18 376	28 161	79 123	88 618	498	214 776
Valeur nette au 31 décembre 2021	5 646	18 218	71 418	95 606	320	191 208

(1) Reclassement des immobilisations	VNC
- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles	48
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)	(10 350)
- Reclassement en stock en vue de la vente - Activité Industrie	(632)
	(10 934)

Les terrains sont principalement relatifs à l'activité des golfs qui ont été reclassés en actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2021.

Note 7 – Participations dans les co-entreprises

(en milliers d'euros)	Quote part de capitaux propres		Quote part de résultat	
	12/2021	12/2020	12/2021	12/2020
Filiales en Argentine	67	69	5	(33)
Electricité de Mayotte		0		1 150
EAU DE DINAN - ASSAINISSEMENT	(305)	(289)	(20)	(514)
CALITI - SEMOP	367	393	(27)	(41)
SEDUD	986	969	18	25
CBSE	2 401	2 378	23	113
TAWZEA AQUAPOR	573		135	
ÁGUAS DE GONDOMAR	26 175		1 179	
ÁGUAS DA FIGUEIRA	16 940		952	
ÁGUAS DE CASCAIS	74 072		3 636	
ÁGUAS DE ALENQUER	12 417		411	
CASCAIS SEDE NOVA	624		173	
AGUAS DEL SUR DEL ATLANTICO	0	688	25	126
IWPC	1 014		927	
MASA	0	11 395	2 215	5 276
STEREAU IACOUVOU	7	79	13	56
Total	135 338	15 682	9 665	6 158

A noter :

- Les 25% qui étaient détenus dans la société Electricité de Mayotte (EDM) ont été cédés au 30 juin 2020
- Les sociétés SEDUD, CBSE, Eau de Dinan et Caliti sont basées en France métropolitaine
- La société Aguas del Sur Del Atlantico est basée en Colombie et Stereau Iacouvou à Chypre
- La participation du Groupe dans la co-entreprise MASA, située en Arabie Saoudite, a été cédée au cours de 2021
- Les sociétés TAWZEA AQUAPOR, AGUAS DE GONDOMAR, AGUAS DE FIGUEIRA, AGUAS DE CASCAIS, AGUAS DE ALENQUER et CASCAIS DEL SUR DEL ATLANTICO, sont basées au Portugal (filiales d'Aquapor) ; voir également la note

L'information financière résumée de cette co-entreprise est présentée ci-après :

Informations financières à 100% résumées de la société Aguas de Gondomar (Entrée au 1er janvier 2021)

	31/12/2021
BILAN	
Actifs non courants	61 177
Actifs courants	11 553
Total Actif	72 730
Capitaux propres	30 767
Passifs	41 963
Total capitaux propres et passif	72 730
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :	
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	16 095
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	4 981
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	21 263
COMPTE DE RESULTAT	
Chiffres d'affaires	25 397
Résultat opérationnel	5 605
Résultat net	2 776
<i>Dont :</i>	
Dotations aux amortissements	(5 739)
Produits d'intérêts	81
Charges d'intérêts	0
Charges ou produits d'impôt	(944)
	31/12/2021
Actif net de la co-entreprise	30 767
Pourcentage de détention	
Revalorisation lors de l'acquisition	13 100
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Aguas de Gondomar	13 100

Informations financières à 100% résumées de la société Aguas de Cascais (Entrée au 1er janvier 2021)

	31/12/2021
BILAN	
Actifs non courants	81 058
Actifs courants	34 443
Total Actif	115 501
Capitaux propres	51 743
Passifs	63 758
Total capitaux propres et passif	115 501
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :	
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	14 297
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	3 701
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	18 802
COMPTE DE RESULTAT	
Chiffres d'affaires	50 450
Résultat opérationnel	11 952
Résultat net	7 270
<i>Dont :</i>	
Dotations aux amortissements	(8 523)
Produits d'intérêts	59
Charges d'intérêts	0
Charges ou produits d'impôt	(2 474)
	31/12/2021
Actif net de la co-entreprise	51 743
Pourcentage de détention	50%
Revalorisation lors de l'acquisition	48 200
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Aguas de Cascais	74 071

Note 8 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent notamment :

- les titres de participations des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable, et qui ne sont pas consolidées,
- les prêts et créances rattachés ou non à des participations,
- des immobilisations financières diverses (dépôts et cautionnements notamment).

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs, la perte est constatée en résultat.

	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
I - BRUT						
31 décembre 2019	578	481	516	12 849	12 230	26 654
Changement de périmètre	(133 146)		1 300		745	(131 101)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	1 831		(2)			1 829
Augmentations	133 701		188 350	999	275	323 325
Cessions et réductions diverses	(28)		(232)	(21)	(106)	(387)
Ecarts de conversion	(1)	(168)	5		(553)	(717)
Virements de rubriques et autres					(473)	(473)
31 décembre 2020	2 935	313	189 937	13 827	12 118	219 130
Changement de périmètre	(94 038)			6 243	80	(87 715)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(30)		(132)	(4)	(808)	(974)
Augmentations	95 967	61 321	4	4 675	8 582	170 549
Cessions et réductions diverses	(3 503)	(61 335)	(2)	(18 347)	(1 642)	(84 829)
Ecarts de conversion	(1)	(26)	(4)	78	(80)	(33)
Virements de rubriques et autres			(187 266)		186	(187 080)
31 décembre 2021	1 330	273	2 537	6 472	18 436	29 048
II - DEPRECIATIONS						
31 décembre 2019	(499)		(586)		(151)	(1 236)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Dotations					(14)	(14)
Reprises						
Ecarts de conversion			(2)		3	1
Virements de rubriques et autres						
31 décembre 2020	(499)		(588)		(162)	(1 249)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	30		50		82	162
Dotations	469		1		(13)	457
Reprises						
Ecarts de conversion					2	2
Virements de rubriques et autres					2	2
31 décembre 2021			(537)		(89)	(626)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE						
31 décembre 2019 Valeurs nettes	79	481	(70)	12 849	12 079	25 418
31 décembre 2020 Valeurs nettes	2 436	313	189 349	13 827	11 956	217 881
31 décembre 2021 Valeurs nettes	1 330	273	2 000	6 472	18 347	28 422

Prêts

La valeur nette comptable de 6.5 millions d'euros comprend les prêts accordés aux organismes sociaux collecteurs de la contribution à l'effort construction. Elle a diminué en 2021 en raison du financement opéré sur les prêts les plus anciens.

Autres titres immobilisés

Les « autres titres immobilisés » diminuent sous l'effet de la consolidation d'Aquapor à compter du 1^{er} janvier 2021.

Autres immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux dépôts et cautionnements ainsi qu'à des créances à long terme détenues par la filiale Gestagua auprès de quelques

collectivités. Ces dernières font l'objet si nécessaire de dépréciations pour les ramener à leur valeur recouvrable.

Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes

Créances clients et autres créances

Compte tenu du cycle d'exploitation et de facturation des prestations (notamment distribution d'eau et assainissement, travaux), cette rubrique comprend :

- les facturations et situations émises au fur et à mesure de l'exécution des prestations ou des travaux (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage, ainsi que les produits à recevoir propres à l'activité eau (la période de facturation dans les métiers de l'eau est régie par des règles contractuelles).

Ces créances sont évaluées initialement à la juste valeur. Par la suite des dépréciations sont éventuellement constituées au regard des possibilités effectives de recouvrement.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût, des dépréciations sont comptabilisées.

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	37 150	(800)	36 350	33 672
- Clients et comptes rattachés	1 252 835	(108 678)	1 144 157	1 072 597
- Avances et acomptes versés sur commandes	3 127		3 127	6 026
- Créances d'exploitation	77 212	(750)	76 462	57 478
- Créances diverses	8 532	(357)	8 175	12 420
- Charges constatées d'avance	47 693		47 693	50 478
- Instruments financiers courants	52		52	(1)
TOTAL	1 426 601	(110 585)	1 316 016	1 232 670

	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	34 075	(570)	33 505	36 350
- Clients et comptes rattachés	1 315 132	(99 185)	1 215 947	1 144 157
- Avances et acomptes versés sur commandes	5 795		5 795	3 127
- Créances d'exploitation	83 626	(508)	83 118	76 462
- Créances diverses	16 744	(243)	16 501	8 175
- Charges constatées d'avance	47 647		47 647	47 693
- Instruments financiers courants	41		41	52
TOTAL	1 503 060	(100 506)	1 402 554	1 316 016

Les créances clients et les autres créances courantes ont une échéance à moins d'un an.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que trésorerie passive.

	Disponibilités	VMP	Comptes courants de trésorerie	Trésorerie active	Comptes courants de trésorerie	Concours Bancaires Courants	Trésorerie passive	Trésorerie de clôture
31 décembre 2019	78 481	16 576	7 959	103 016	9 687	2 070	11 757	91 259
Changement de périmètre	3 074			3 074	7 166		7 166	(4 092)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						687	687	(687)
Ecart de conversion	570	(391)	(151)	28	(637)	(50)	(687)	715
Variation	26 703	(8 998)	(754)	16 951	103 465	5 459	108 924	(91 973)
31 décembre 2020	108 828	7 187	7 054	123 069	119 681	8 166	127 847	(4 778)
Changement de périmètre	8 384		3 047	11 431	2 575	12 284	14 859	(3 428)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						14 494	14 494	(14 494)
Ecart de conversion	296	(60)	(330)	(94)	(279)	(37)	(316)	222
Variation	119 056	1 575	192	120 823	(97 046)	(5 201)	(102 247)	223 070
31 décembre 2021	236 564	8 702	9 963	255 229	24 931	29 706	54 637	200 592

A l'actif, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Afin qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible en un montant de liquidité connu et ne pas être soumise à un risque non négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

Au passif, la trésorerie comprend les découverts bancaires courants, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées, et les soldes créditeurs de banque.

Note 11 – Capitaux propres

11.1 – Capital

Le capital social de la société SAUR, qui s'élève à 101 529 000 euros au 31 décembre 2021, est constitué de 4 854 483 actions de 20,91 euros. Il est entièrement libéré.

	31 décembre 2019	Augmentation /réduction de capital	31 décembre 2020	Augmentation /réduction de capital	31 décembre 2021
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000		101 529 000

11.2 – Réserves consolidées

	31 décembre 2019	Variation	31 décembre 2020	Variation	31 décembre 2021
<u>Société SAUR :</u>					
Report à nouveau	40 115	18 165	58 280	12 066	70 346
Autres réserves					
Sous-total	40 115	18 165	58 280	12 066	70 346
<u>Réserves consolidées :</u>					
- réserves de consolidation	183 987	15 474	199 461	18 653	218 114
- variation de juste valeur	(1 270)	(366)	(1 636)	416	(1 220)
Total	222 832	33 273	256 105	31 135	287 240

11.3 – Réserve de conversion

	31 décembre 2019	Variation	31 décembre 2020	Variation	31 décembre 2021
Livre Sterling	(1 402)	(259)	(1 661)	145	(1 516)
Zloty polonais	(403)	(1 550)	(1 953)	(99)	(2 052)
Rial saoudien	1 380	(1 176)	204	531	735
Péso colombien	(416)	(1 845)	(2 261)	(1 001)	(3 262)
Dollar de Singapour		(208)	(208)	16	(192)
Rouble Russe		306	306	40	346
Autres devises		(75)	(75)	(52)	(127)
Total	(841)	(4 807)	(5 648)	(420)	(6 068)

Note 12 – Provisions

Conformément à IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et sans contrepartie équivalente, et enfin lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

12.1 – Provisions non courantes

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions pour obligations contractuelles,
- les provisions pour avantages au personnel (voir note 13),
- les provisions destinées à couvrir les litiges.

Obligations contractuelles de renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour l'eau et l'assainissement, le Groupe exploite les installations appartenant aux collectivités locales, et a l'obligation contractuelle de continuité de service.

Cette obligation peut se matérialiser par le remplacement de certaines installations à l'identique. En fin de contrat, tous ces biens renouvelés sont remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe 3 types de clauses de renouvellement : garantie, compte, programme, étant précisé qu'un même contrat combine parfois les trois types de clauses à la fois.

1 - La garantie : engagement contractuel de maintenir en état et de remplacer si nécessaire les installations par notre groupe de manière à assurer la continuité de service. Il n'est prévu contractuellement aucun planning ni budget de renouvellement, et donc aucun remboursement à la collectivité en fin de contrat.

2 - Le compte : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement. La nature et le planning prévisionnel de renouvellement ne sont pas prévus. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les obligations contractuelles d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions sont le niveau des coûts à proprement parler et le calendrier de leur survenance. Ces paramètres sont établis sur la base des informations et estimations que la société considère les plus adéquates à la date de clôture.

3 - Le programme : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement pour des catégories précises d'équipements et selon un planning prévisionnel précis. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées au titre des remplacements non réalisés.

Ces obligations conduisent à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur. Le Groupe comptabilise deux catégories de dettes pour renouvellement :

- une provision pour risques et charges :

celle-ci prend en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des matériels. Elle n'est pratiquée que dans la mesure où le remplacement probable des biens intervient avant la fin du contrat. Elle est déterminée, pour chaque contrat, matériel par matériel. Elle est régulièrement analysée en ce qui concerne les durées moyennes de vie des équipements sur la base d'un examen statistique et ont fait l'objet d'une actualisation.

- une charge à payer pour compte et programme :

les dépenses sont constatées en charges au fur et à mesure de leur engagement. Les dépenses qui ne sont pas effectuées conformément à l'obligation contractuelle annuelle (déterminée sur une base linéaire) font l'objet d'une inscription en charges à payer.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2021 en normes IFRS

	Provisions pour obligations contractuelles (1)	Avantage au personnel à long terme (2)	Autres provisions pour charges (3)	Litiges (4)	Garanties données	Risques filiales	Autres provisions pour risques (5)	TOTAL
31 décembre 2019	88 619	78 489	26 446	9 332	5 607	1 128	7 880	217 501
Impact IFRS IC		(2 680)						(2 680)
Changement de périmètre		1 135		88				1 223
Reclassement en passifs destinés à la vente		(22)		(150)	(22)			(194)
Variation en capitaux propres (ISA19)		3 666						3 666
Ecart de conversion		(490)	(180)	(12)			(43)	(725)
Virements de rubriques			(234)	3			(7)	(238)
Dotations	542	1 726	16 969	5 999	337	282	1 112	26 967
Reprises utilisées	(6 552)	(4 056)	(17 319)	(190)	(4 568)	(478)	(18)	(33 181)
Reprises non utilisées	(14 018)	(35)	(2 942)	(5 458)	610			(21 843)
31 décembre 2020	68 591	77 733	22 740	9 612	1 964	932	8 924	190 496
Changement de périmètre			8 267	(3)		(8)	3 017	11 273
Reclassement en passifs destinés à la vente		(1 275)	(174)	(99)		(968)	(933)	(3 449)
Variation en capitaux propres (ISA19)		(5 815)						(5 815)
Ecart de conversion		(62)	222				(35)	125
Virements de rubriques		5	100	(158)			(137)	(190)
Dotations	10 828	883	10 011	5 958	124	46	464	28 314
Reprises utilisées	(4 955)	(4 665)	(5 575)	(3 753)	(1 225)		(4 913)	(25 086)
Reprises non utilisées	(1 284)		(5 307)	(1 366)	(60)			(8 017)
31 décembre 2021	73 180	66 804	30 284	10 191	803	2	6 387	187 651
(1) - Provisions pour renouvellement - garantie		73 180		(4) - Provisions litiges clients				1 165
				- Provisions pour risques personnel				4 768
(2) - Indemnités de fin de carrière		52 142		- Provisions autres litiges				4 258
- Retraite complémentaire d'ancienneté		738						10 191
- Médailles d'ancienneté		13 924						
		66 804		(5) - Provisions pour risque activité travaux				2 905
				- Autres provisions pour risques				3 482
(3) - Provisions pour entretiens différés		10 926						6 387
- Autres provisions pour charges		19 358						
		30 284						

La provision pour renouvellement a fait l'objet d'une charge d'actualisation (accrétion) d'un montant de 9,7 millions d'euros en 2021.

12.2 – Provisions courantes

	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions pour charges	Provisions pour risques chantiers	Provisions franchise accidents	Autres provisions pour risques	TOTAL
31 décembre 2019	62	373	2 846	3 760	1 337	8 378
Changement de périmètre	8					8
Reclassement en passifs destinés à la vente	(10)				(159)	(169)
Ecart de conversion		(25)				(25)
Virements de rubriques				(3)		(3)
Dotations	13	21 326	980	1 314	755	24 388
Reprises utilisées	(49)	(358)	314	(750)	(739)	(1 582)
Reprises non utilisées			(1 235)	(6)		(1 241)
31 décembre 2020	24	21 316	2 905	4 315	1 194	29 754
Changement de périmètre				30		30
Reclassement en passifs destinés à la vente						
Ecart de conversion		(2)				(2)
Virements de rubriques	1			23		24
Dotations	13	4 399		1 585	615	6 612
Reprises utilisées	100	(9 051)		(669)	(434)	(10 054)
Reprises non utilisées	(101)	(7 450)		(78)		(7 629)
31 décembre 2021	37	9 212	2 905	5 206	1 375	18 735

Outre les provisions classiques d'exploitation relatives aux risques chantiers et aux franchises d'accidents, les provisions courantes comportent les décaissements à venir en rapport avec les départs volontaires actés dans l'Eau France s'inscrivant dans le cadre d'un mécanisme

de Rupture Conventionnelle Collective et d'un accord d'entreprise dédié.

La provision pour risques chantiers n'a pas connu d'évolution en 2021.

Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi

L'évaluation des engagements relatifs aux avantages du personnel relevant de régimes à prestations définies repose sur des calculs actuariels. Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées. Cependant toute modification d'hypothèse pourrait avoir un impact significatif.

L'évaluation et la comptabilisation de ces provisions sont réalisées conformément à la norme IAS 19 révisée, laquelle est applicable à tous les engagements de retraite, qu'ils soient contractuels, informels ou qu'ils relèvent d'usages, ainsi qu'aux médailles du travail.

Dans le Groupe, les avantages au personnel concernent principalement :

1) les engagements de retraite : évalués selon la « *méthode des unités de crédit projetées* », les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation déterminé sur la base des données historiques par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'inflation,

- d'un taux de revalorisation des salaires,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles sont propres à chaque pays.

Ce traitement se traduit par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

2) les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté : une provision est enregistrée au bilan consolidé, et correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

La provision est calculée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que ces derniers atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (probabilité dépendant de la rotation du personnel et des tables de mortalité),
- en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées,
- en tenant compte de la probabilité que les salariés demandent la médaille,
- en tenant compte d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit également par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

13.1 – Description des régimes

Le Groupe dispose des régimes de retraite à prestations définies suivants :

- Un régime classique d'indemnités de départ en retraite qui concerne les sociétés situées en France, en Pologne et en Italie. L'engagement s'élève au 31 décembre 2021 à 48,2 millions d'euros pour la France, 2,6 millions d'euros pour la Pologne et 1,3 million d'euros pour l'Italie
- Un régime offrant une gratification d'ancienneté (« médailles d'ancienneté ») en France et en Pologne. L'engagement s'élève au 31 décembre 2021 à 8,9 millions d'euros pour la France et à 5 millions d'euros pour la Pologne
- Enfin, un régime de retraite complémentaire limité et fermé depuis plusieurs années auquel ont droits

certain salariés de l'ancienne société CISE (seuls 4 bénéficiaires restants à fin 2021). L'engagement s'élève au 31 décembre 2021 à 0,7 millions d'euros.

A noter également, la présence d'un régime à prestation définie se rapportant à d'anciennes filiales au Royaume-Uni et pour lequel aucun bénéficiaire ne travaille actuellement pour le Groupe. Il est précisé que ce fonds est fermé. L'engagement brut à ce titre s'élève à 15,1 millions de livres sterling au 31 décembre 2021, entièrement couvert par un portefeuille d'actifs à faible risque dédié aux fonds de pensions et d'une valeur de 20,7 millions de livres sterling (aucun surplus d'actif n'est reconnu).

Il n'existe aucun avantage post-emploi vis-à-vis des dirigeants dans le Groupe.

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années pour la société Saur

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Prestations 2022	796	681	1 477
Prestations 2023	1 389	621	2 010
Prestations 2024	1 896	676	2 572
Prestations 2025	2 552	592	3 144
Prestations 2026	3 151	610	3 761
Prestations 2027 / 2030	16 091	2 839	18 930

13.3 – Evolution des engagements

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Dettes actuarielles au 31 décembre 2019	62 951	15 537	78 488
Impact IFRS IC (1)	(2 680)		(2 680)
Reclassement en passifs destinés à la vente	(22)		(22)
Coût des services	2 225	1 726	3 951
Intérêts sur la dette actuarielle	454	41	495
Ecart actuariel	4 084		4 084
Prestations versées	(5 890)	(1 321)	(7 211)
Ecart de conversion	(160)	(342)	(502)
Dettes actuarielles au 31 décembre 2020	62 092	15 641	77 733
Variation de périmètre	1		1
Reclassement en passifs destinés à la vente	(941)	(334)	(1 275)
Coût des services	2 712	912	3 624
Intérêts sur la dette actuarielle	217	16	233
Ecart actuariel	(5 815)		(5 815)
Prestations versées (1)	(5 458)	(2 182)	(7 640)
Ecart de conversion	(21)	(41)	(62)
Virement de rubrique	93	(88)	5
Dettes actuarielles au 31 décembre 2021	52 880	13 924	66 804

(1) Impact du changement IFRIC de 2021 portant sur les engagements de retraite, voir note 2.1.1

(1) (Gains) / Pertes d'expérience	(669)
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses financières	(3 140)
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses démographiques	(2 006)
	(5 815)

La dette actuarielle au 31 décembre 2021 diminue de 10,9 millions d'euros (66,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 77,7 millions d'euros au 31 décembre 2020). Les écarts actuariels se traduisent pour leur part par un gain de 5,8 millions d'euros.

La répartition par pays de la dette actuarielle est comme suit (avant modification induite au 31 décembre 2020 du fait de l'avis IFRIC sur les retraites) :

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	61 110	10 700	71 810
Pologne	2 446	4 941	7 387
Italie	1 213		1 213
Dettes actuarielles au 31 décembre 2020	64 769	15 641	80 410

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	48 978	8 887	57 865
Pologne	2 593	5 037	7 630
Italie	1 309		1 309
Dettes actuarielles au 31 décembre 2021	52 880	13 924	66 804

Au 31 décembre 2021, la dette actuarielle (PBO, Projected Benefit Obligation) des régimes de retraite de 52,9 millions

d'euros, tous pays confondus, se décompose en 52,1 millions d'euros au titre des prestations définies non

couverts, et à 0,7 millions d’euros pour les régimes qui sont partiellement couverts (retraites complémentaires concernant 4 bénéficiaires).

13.4 – Evolution des actifs du plan

Régimes de retraite	12/2021	12/2020
Valeur des placements à l'ouverture	7	189
Rendement attendu des placements	-	-
Produits financiers	-	7
Cotisations employeur	1 185	936
Prestations versées	(1 069)	(1 126)
Valeur des placements à la clôture	123	6

Les actifs financiers se rapportent uniquement au régime de retraite complémentaire.

13.5 – Charges totales comptabilisées

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	2 225	1 726	3 951
Prestations versées	(4 764)	(1 321)	(6 085)
Intérêts sur la dette actuarielle	454	41	495
Rendement attendu des placements	-	-	-
Cotisations employeur	(936)	-	(936)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2020	(3 021)	446	(2 575)

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	2 712	912	3 624
Prestations versées	(4 391)	(2 182)	(6 573)
Intérêts sur la dette actuarielle	217	16	233
Rendement attendu des placements	-	-	-
Cotisations employeur	(1 185)	-	(1 185)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2021	(2 647)	(1 254)	(3 901)

NB – Les charges comptabilisées sont présentés avec un signe positif dans ce tableau

13.6 – Hypothèses actuarielles

Au 31 décembre 2021, les hypothèses de taux actuariels utilisées sont les suivantes :

	France		Pologne	
	2021	2020	2021	2020
Engagements de retraite				
Taux d'actualisation	0,81 %	0,35 %	3,7 %	1,2 %
Taux de revalorisation salariale net d'inflation	(a)	(a)	6-12,5 %	6-8,7 %
Taux d'inflation	1,7 %	1,7 %	2,5 %	2,5 %
Médailles d'ancienneté				
Taux d'actualisation	0,41 %	0,06 %	3,7 %	1,2 %

(a) Le Groupe a mis en jour ses analyses effectuées en 2019 et portant sur les cinq dernières années par catégorie de salariés et par tranche d'âge relatives relativement :

- aux hausses de salaires observées
- aux départs volontaires observés

Ces analyses ont permis de déterminer des taux de revalorisation et de turnover adaptés à chaque catégorie de salariés.

La dette actuarielle est sensible aux taux d'actualisation. Ainsi, pour les sociétés situées en France, une hausse de 0.25 point du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle d'0,9 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.25 point de ce même taux entraînerait une hausse de la dette actuarielle de 1,4 millions d'euros.

Les rendements ayant servi de référence sont ceux des Corporates Bonds AA rapportés par l'indice iBoxx, ce qui donnait le 31 décembre 2021 un taux de 0,81% pour une durée de 13 ans pour les Indemnités de fin de carrière et de 0,41% pour une durée de 9 ans pour les médailles d'ancienneté.

Note 14 – Dettes financières

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui actualise exactement le flux attendu des sorties futures de trésorerie jusqu'à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passifs courants.

	Prêt société mère	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL	Dettes de location IFRS 16	TOTAL DETTE FINANCIERES
Dettes financières non courantes	8 800	95 280	104 080	69 602	173 682
Dettes financières courantes		101 664	101 664	31 044	132 708
31 décembre 2020	8 800	196 944	205 744	100 646	306 390
31 décembre 2019	8 800	26 893	35 693	108 684	144 377
Changement de périmètre		23 617	23 617	9 547	33 164
Première application IFRS16				(473)	(473)
Ecart de conversion		894	894	(12)	882
Augmentation		159 771	159 771	27 390	187 161
Diminution		(16 328)	(16 328)	(44 675)	(61 003)
Autres variations (1)		2 097	2 097	185	2 282
31 décembre 2020	8 800	196 944	205 744	100 646	306 390

	Prêt société mère	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL	Dettes de location IFRS 16	TOTAL DETTE FINANCIERES
Dettes financières non courantes		440 446	440 446	67 013	507 459
Dettes financières courantes		10 021	10 021	22 790	32 811
31 décembre 2021		450 467	450 467	89 803	540 270
31 décembre 2020	8 800	196 944	205 744	100 646	306 390
Changement de périmètre		42 571	42 571	4 956	47 527
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(2 992)	(2 992)	(17 308)	(20 300)
Ecart de conversion		29	29	21	50
Augmentation		507 210	507 210	43 757	550 967
Diminution	(8 800)	(293 275)	(302 075)	(40 653)	(342 728)
Autres variations (1)		(20)	(20)	(1 616)	(1 636)
31 décembre 2021		450 467	450 467	89 803	540 270

(1) PUT sur intérêts minoritaires

Comme indiqué dans les faits significatifs, le crédit à terme HIME issu du refinancement de 2018 ainsi que les précédentes lignes chez Saur SAS (lignes de Credit Revolving RCF et Capex) ont été remboursées ou annulées

lors de l'opération de refinancement de septembre 2021 résultant de l'émission d'actions obligataires adossées à des objectifs environnementaux (obligations ESG).

Par ailleurs, l'augmentation des emprunts de 43 millions d'euros de la ligne « changement de périmètre » provient essentiellement de la reprise de la dette détenue par Aquapor au 1^{er} janvier 2021.

A noter également le remboursement en 2021 par Nijhuis d'une dette bancaire externe préexistante à son acquisition par le Groupe à hauteur de 14 millions d'euros.

14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement

Le financement obligataire de septembre 2021 au niveau de l'associé unique HIME se caractérise par deux tranches d'obligations senior non sécurisées liées au développement durable, comprenant une tranche de 450 millions d'euros avec une maturité de 4 ans (septembre 2025) avec un coupon annuel de 0,125 % émise à un prix de 99,773 %, et une tranche de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans (septembre 2028) avec un coupon annuel de 0,625 % émise à un prix de 99,768 %. Le cash de HIME est placé chez Saur Relais et est donc disponible pour Saur et ses filiales.

Une nouvelle ligne RCF a également été mise en place pour un montant de 250 millions d'euros et une maturité finale de 4,5 ans (soit mars 2026). Cette ligne n'a pas été utilisée depuis sa mise en place et est disponible pour Saur et ses filiales. Lorsqu'elle sera utilisée, cette ligne portera intérêt basé sur la maturité des tirages. Non utilisée, elle fait l'objet d'une commission.

14.2 – Dettes financières par échéance

	Total	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières	450 467	10 020	426 175	14 272
Dette de location (IFRS16)	89 803	22 791	48 790	18 222
TOTAL	540 270	32 811	474 965	32 494

La portion de dette comprise entre 1 et 5 ans provient pour l'essentiel de différents emprunts opérationnels portés par

les filiales et d'un prêt de HIME à Saur Relais à HIME pour 395 M€.

14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise

Compte tenu de la politique de couverture du Groupe, la répartition des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	12/2021	12/2020
Dettes à taux fixe	98,5 %	50,8 %
Dettes à taux variable	0,5 %	49,2 %

La dette à taux fixe inclut la dette locative issue du retraitement IFRS 16. L'intégralité des dettes financières inscrites au bilan sont libellées en euros.

14.4 – Variation de l'endettement net

	31 décembre 2019	Flux de la période	31 décembre 2020	Flux de la période	31 décembre 2021
Trésorerie actif	103 016	20 053	123 069	132 160	255 229
Trésorerie passif	(11 757)	(116 090)	(127 847)	73 210	(54 637)
Trésorerie nette (a)	91 259	(96 037)	(4 778)	205 370	200 592
Dettes financières non courantes	35 139	68 206	103 345	337 101	440 446
Dettes financières courantes	554	100 607	101 161	(91 140)	10 021
Dettes de locations non courantes	75 045	(4 708)	70 337	(3 324)	67 013
Dettes financières de locations courantes	33 639	(2 092)	31 547	(8 757)	22 790
Instruments financiers nets à la juste valeur (1)		2 145	2 145	21	2 166
Endettement brut (b) (2)	144 377	164 158	308 535	233 901	542 436
Endettement net (b) - (a)	53 118	260 195	313 313	28 531	341 844

(1) Détail des instruments financiers à la juste valeur

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Variation de l'endettement brut	233 901	164 158
Éléments non cash		
Variation des dettes IFRS16	(42 342)	(19 742)
Activité abandonnée	20 300	
Variation de périmètre	(47 527)	(33 165)
Instruments financiers	(21)	(2 145)
PUT sur intérêts minoritaires	(130)	(2 097)
Intérêts courrus	672	(583)
Autres éléments non cash	145	28
Variation des dettes financières dans le TFT	164 998	106 454

Note 15 – Autres passifs courants

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances et acomptes reçus	498 141	392 346
Fournisseurs et comptes rattachés	360 217	335 321
Dettes aux collectivités	611 708	635 320
Autres dettes	321 667	308 631
Produits constatés d'avance	53 961	65 089
TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	1 845 892	1 736 707

Les dettes aux collectivités correspondent aux taxes et redevances collectées auprès des usagers et à reverser aux collectivités. Ces dettes suivent une saisonnalité importante en fonction des plannings de facturation de la vente d'eau auprès des usagers puis de reversement auprès des collectivités.

Les autres passifs non courants se rapportent à des paiements fixes futurs relatifs à certains contrats en France et au Portugal et comptabilisés conformément à la norme IFRIC 12 (voir note 2.6)

Note 16 – Impôts différés actifs et passifs

Conformément à l'approche prévue par IAS 12, les impôts différés sont constatés pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif, et sont calculés selon la méthode du report variable société par société.

Ces différences temporelles sont :

soit sources d'impositions futures : (impôts différés passifs) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ainsi que de l'imposition différée sur les écritures reconnues dans le cadre des exercices d'allocation des prix d'acquisition ;

soit sources de déductions futures : (impôts différés actifs) et concernent principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement ;

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de périodes équivalentes ;
ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Pour le calcul des impôts différés, l'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les passifs d'impôts différés sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale) et à horizons de reversement comparables.

16.1 – Evolution des impôts différés

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	TOTAL
Impôts différés au 31 décembre 2019	19 820	14 969	4 851
Variations en résultat	(950)	(1 419)	469
Variations en capitaux propres	1 075		1 075
Variation de périmètre	3 904	10 239	(6 335)
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente	(78)		(78)
Ecart de conversion	(267)	(659)	392
Compensation et reclassements IDA / IDP	(2 679)	(2 678)	(1)
Impôts différés au 31 décembre 2020	20 825	20 452	373
Variations en résultat	(1 132)	(8 044)	6 912
Variations en capitaux propres	(2 339)		(2 339)
Variation de périmètre	1 578	146	1 432
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente	(3 680)	(2 621)	(1 059)
Ecart de conversion	(84)	(235)	151
Compensation et reclassements IDA / IDP	3 394	25 959	(22 565)
Impôts différés au 31 décembre 2021	18 562	35 657	(17 095)

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés s'est élevé à 25,83% au 31 décembre 2021 (identique à celui du 31 décembre 2020). Il s'agit du dernier taux d'impôt en vigueur en France à horizon 2022

(25%) majoré de la contribution additionnelle. Il n'a à ce jour pas été communiqué de taux au-delà de 2022 par le gouvernement français.

16.2 – Ventilation des impôts différés par nature

Impôts différés actifs	12/2021	12/2020	Impôts différés passifs	12/2021	12/2020
Engagements sociaux (IAS 19)	12 943	15 948	Réévaluation immobilisation corp.	3 035	3 035
Déficits fiscaux reportables	1 268	1 268	Actualisation provision garantie	1 882	4 390
Différences temporelles	5 737	5 285	Réévaluation PPA	38 900	20 834
Autres impôts différés actifs	7 636	7 067	Autres impôts différés passifs	(202)	936
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(3 672)		Reclassement en actifs détenus en vue de	(2 608)	
Compensation IDA / IDP	(5 350)	(8 743)	Compensation IDA / IDP	(5 350)	(8 743)
Total	18 562	20 825	Total	35 657	20 452

Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées (non poursuivies).

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés

séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Enfin, doivent être mentionnés, soit dans l'état des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes, les flux des activités non poursuivies constituant des flux des activités opérationnelles, des flux des activités d'investissement et des flux des activités de financement.

17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

Au 31 décembre 2021, les actifs et passifs disponibles à la vente se rapportent à l'activité des Loisirs et aux filiales de la Colombie. Au 31 décembre 2020, ces lignes présentaient les actifs et passifs de Bayol, dont la cession a été finalisée en février 2021.

17.2 – Activités non poursuivies

L'activité des Loisirs (qui correspond à un segment opérationnel) est également considérée comme une activité non poursuivie par le Groupe. Les éléments

correspondants sont isolés distinctement au sein du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie présentés à la face des états financiers.

Note 18 – Droit d'utilisations des contrats de location (IFRS 16)

	Immobilier	Véhicules	Autres	TOTAL
I - BRUT				
31 décembre 2019	80 623	62 528	430	143 581
Changement de périmètre	9 205	1 027		10 232
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	-70	-1287		(1 357)
Investissements et autres augmentations	9 445	17 688		27 133
Cessions et réductions diverses	(2 056)	(7 470)	(24)	(9 550)
Ecart de conversion	46	(69)		(23)
Virements de rubriques et autres	4 839		660	5 499
31 décembre 2020	102 032	72 417	1 066	175 515
Changement de périmètre	4 480	1 192		5 672
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(24 519)	(1 417)	(124)	(26 060)
Investissements et autres augmentations	15 794	27 329	5	43 128
Cessions et réductions diverses	(2 196)	(49 928)	(139)	(52 263)
Ecart de conversion	22	25		47
Virements de rubriques et autres	23	55		78
31 décembre 2021	95 636	49 673	808	146 117
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR				
31 décembre 2019	(12 542)	(22 630)	(223)	(35 395)
Changement de périmètre	(532)	(194)		(726)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	64	827		891
Correction d'ouverture				
Dotations et reprises	(12 584)	(22 601)	(208)	(35 393)
Cessions et réductions diverses	422	354	24	800
Ecart de conversion	(11)	22		11
Virements de rubriques et autres	(4 839)		(480)	(5 319)
31 décembre 2020	(30 022)	(44 222)	(887)	(75 131)
Changement de périmètre	(365)	(365)		(730)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	6 726	748	117	7 591
Dotations et reprises	(13 047)	(23 653)	(107)	(36 807)
Cessions et réductions diverses	634	48 577	122	49 333
Ecart de conversion	(16)	(12)		(28)
Virements de rubriques et autres				
31 décembre 2021	(35 934)	(18 796)	(755)	(55 485)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE				
Valeur nette au 31 décembre 2019	80 623	62 528	430	143 581
Valeur nette au 31 décembre 2020	72 010	28 195	179	100 384
Valeur nette au 31 décembre 2021	59 702	30 877	53	90 632

Concernant la ventilation de la dette locative IFRS 16 par échéance, celle-ci est communiquée dans la note 14

Note 19 – Chiffre d'affaires et produits des activités ordinaires

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend essentiellement les produits liés aux métiers suivants :

- Eau,
- Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service.

Les ventes sont reconnues lorsque la livraison a eu lieu (risques et avantages transférés à l'acheteur) ou à l'avancement pour les prestations de services et les contrats de construction, le prix est fixé ou déterminable et le caractère recouvrable des créances est probable.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence d'un différé de paiement a un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

Eau

La comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la distribution d'eau est réalisée sur la base des volumes livrés aux clients, que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« *relève* ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement (chiffre d'affaires dit « *en compteur* »). Cette estimation d'eau « *en compteur* » à la clôture est réalisée à partir de données historiques, de statistiques de consommation et d'estimations de prix de vente.

En ce qui concerne l'assainissement ou le traitement des effluents, le prix de la prestation est, soit inclus dans la facture de distribution d'eau, soit fait l'objet d'une facturation spécifique à la collectivité locale ou au client industriel.

Sur les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée en chiffre d'affaires.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du chiffre d'affaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service

Le chiffre d'affaires des contrats de construction, qui portent sur la conception et la construction des équipements nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau, est déterminé en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement dans le respect des dispositions d'IFRS 15.

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir dès lors que le total des produits et charges liés à la construction ainsi que le niveau d'avancement peuvent être déterminés de manière fiable.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison, indépendamment du degré d'avancement.

Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

	12/2021	En % du CA total	12/2020	En % du CA total
France + DOM	1 238 520	73,9%	1 167 535	81,4%
International	436 403	26,1%	267 493	18,6%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 674 923	100,0%	1 435 028	100,0%

Produits des activités ordinaires

Subventions

La comptabilisation des subventions est différente selon leur nature :

- subventions d'investissement liées aux actifs corporels : elles sont comptabilisées en « Produits constatés d'avance » et sont constatées en résultat au même rythme que l'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».
- subventions d'exploitation : par définition, elles sont rattachées à des éléments opérationnels et, à ce titre, comptabilisées sur la rubrique « Autres produits des activités ordinaires ».

	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires	1 674 923	1 435 028
Subventions d'exploitation	5 755	2 841
Produits de recouvrement vente d'eau	8 639	8 706
Autres produits des activités ordinaires	14 395	11 547
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 689 318	1 446 575

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants

	12/2021	12/2020
Redevances pour concessions, brevets	(4 714)	(8 679)
Pertes irrécouvrables	(15 846)	(9 069)
Charges de restructuration	(9 685)	(9 657)
Autres produits et charges opérationnels courant	(29 281)	(11 410)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	(59 526)	(38 815)

Les départs de personnel positionnés dans ce poste correspondent à des départs de personnel non remplacés ou s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la réorganisation d'un service ou d'évolutions au sein de la direction générale. Ces dépenses sont présentées dans le Résultat Opérationnel Courant de façon constante dans le Groupe. Les départs s'inscrivant dans un plan de restructuration plus massif et nettement formalisé, tel qu'un

plan de départs volontaires, sont présentés au sein des éléments non courants (cf. note 22).

La ligne « *autres produits et charges opérationnels courants* » inclut en 2021 notamment des dépenses ponctuelles telles que des charges d'honoraires conseils qui viennent en renfort à la mise en œuvre effective des changements d'organisation. L'essentiel de ces dépenses sont positionnées après l'EBITDA (voir note 21).

Note 21 – Réconciliation du Résultat Opérationnel Courant avec l'EBITDA Reported

L'EBITDA est un indicateur qualifié de non-strictement comptable (« non GAAP ») car il n'est pas normé selon le référentiel IFRS. Il est cependant utilisé au sein du Groupe afin de suivre la performance opérationnelle et sert de base pour calculer le ratio de couverture des intérêts financiers tel qu'il

a été défini dans la mise en place de la ligne RCF en septembre 2021 en parallèle de l'émission obligataire ESG. Les ratios financiers de la convention de crédit de 2018 ne sont plus suivis depuis cette date.

Le tableau de passage entre le résultat opérationnel courant (ROC) tel qu'il figure au compte de résultat et l'EBITDA Reported est le suivant :

	12/2021	12/2020
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	84 177	84 982
(-) Dotations nettes aux amortissements	(142 884)	(102 614)
(-) Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)	12 325	20 379
(-) Départs de personnel hors EBITDA	(9 685)	(9 657)
(-) Autres produits et charges opérationnels courants hors EBITDA	(22 333)	(11 397)
EBITDA REPORTED	246 754	188 271

Les « départs de personnel hors EBITDA » et « autres produits et charges opérationnels courant hors EBITDA » sont présentés en note 20.

Note 22 – Autres produits et charges opérationnels non courants

	12/2021	12/2020
- Opérations Argentine	(342)	(282)
- Dépenses de restructuration Eau France (nettes des reprises)	1 067	(21 953)
- Dépenses d'acquisition de sociétés	(3 419)	(10 059)
- Coût fonds de pension UK fermé	(265)	(1 121)
- Dépréciation des goodwill	(1 256)	
- Autres charges	-	(160)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	(4 215)	(33 575)

Le poste est pour l'essentiel composé au 31 décembre 2021 des dépenses engagées à l'occasion des opérations de

croissance externe du Groupe ainsi que de la dépréciation du goodwill des entités colombiennes.

Note 23 – Résultat financier

Les charges de l'endettement financier net comprennent :

- les intérêts (payés ou courus non échus à payer) sur les emprunts, calculés selon la méthode du coût amorti,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement,
- les produits ou charges d'intérêts liés à la trésorerie,

- les revenus et les résultats de cession des valeurs mobilières de placement

Les autres produits et charges financiers comprennent pour l'essentiel les revenus de créances financières, les dividendes reçus de sociétés non consolidées, les résultats de change et les pertes de valeur sur actifs financiers.

	12/2021	12/2020
Charges d'intérêts sur dettes financières	(2 366)	(1 614)
Charges d'intérêts sur locations financement	(139)	(713)
Charges d'intérêts IFRS16	(1 782)	(2 175)
Produits et charges d'intérêts liés à la trésorerie	(2 371)	1 611
Amortissement de la commission d'arrangement	(1 734)	(2 001)
Charges de l'endettement financier net	(8 392)	(4 891)
Dotations nettes de provisions	(9 935)	(465)
Différence de change	464	(1 628)
Produits de participation	544	468
Autres intérêts et charges assimilés hors endettement	2 970	795
Autres produits et charges financières	(5 957)	(831)
RESULTAT FINANCIER	(14 349)	(5 722)

Note 24 – Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôts différés.

Les différences temporelles déductibles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs dans la

mesure où il est démontré qu'ils seront récupérés au cours des années postérieures. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

Décomposition de la charge nette d'impôts

Au 31 décembre 2021, la charge d'impôt comptabilisée en résultat s'élève à -20,4 millions d'euros contre -25,9 millions d'euros en 2020.

La charge d'impôt se décompose de la façon suivante :

	France	Etranger	12/2021	12/2020
Impositions exigibles	(15 704)	(7 575)	(23 279)	(17 897)
Impositions différées	2 487	4 295	6 782	343
Impôts sur distribution		(68)	(68)	(587)
CVAE	(3 810)		(3 810)	(7 777)
TOTAL (charge) produit	(17 027)	(3 348)	(20 375)	(25 918)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt s'explique par :

	12/2021	12/2020
Résultat net consolidé - part du Groupe	43 097	24 679
Intérêts minoritaires	7 042	1 361
Charge (produit) d'impôt courant	20 375	26 336
Résultat des sociétés mises en équivalence	(9 665)	(6 158)
Résultat net d'impôts, des activités abandonnées	1 004	8 548
Résultat avant impôt	61 853	54 766
(Charge) Produit d'impôt théorique à 28,41%	(17 572)	(14 744)
Différences permanentes	1 773	690
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(6 795)	(8 869)
Crédits d'impôts et autres réductions d'impôts	209	175
Utilisation des reports déficitaires	3 072	1 254
Différentiel de taux (2)	(1 062)	(4 348)
Autres		(76)
(Charge) produit d'impôt	(20 375)	(25 918)
(1) IDA non activés sur :		
- perte fiscale de l'intégration fiscale HIME	(5 058)	(6 716)
- annulation des IDA reconnus antérieurement		
- pertes fiscales des filiales étrangères	(630)	(572)
- pertes fiscales des filiales en France	(1 107)	(1 581)

(2) y compris le différentiel lié à charge de CVAE dorénavant présentée sur la ligne impôts sur le résultat

Note 25 – Instruments financiers de couverture**Risque de taux**

	31/12/2021	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 10 ans	> 10 ans
Swaps de taux						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (capital couvert)	13 432					13 432
Caps / floors						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers	15 076			11 375	3 701	
TOTAL	28 508			11 375	3 701	13 432

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

Des dérivés de taux avaient été souscrits au début de l'année 2019 pour couvrir une partie du refinancement intervenu fin novembre 2018 (à hauteur de 550 millions d'euros). Du fait du refinancement intervenu au mois de septembre 2021 et du remboursement intégral de la dette sous-jacente, ce dérivé a été annulé. Au 31 décembre 2021, il reste les swaps de taux qui avaient été mis en place en 2018 sur la dette portée par Grim'eau (13

millions d'euros). Au sein d'Aquapor, consolidée depuis le 1er janvier 2021, on trouve des swaps de taux sur une filiale consolidée (Aguas do Planalto) pour un montant notionnel de 11,3 millions d'euros et un CAP de 3,7 millions d'euros sur une autre filiale (Aguas da Azambuja).

Les instruments financiers de couverture de taux sont comptabilisés à leur juste valeur et s'élèvent à -2,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (instruments financiers passifs), inclus dans la ligne « autres passifs non courants » du bilan.

Risque de change

Le Groupe HIME est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses opérations en devises étrangères au travers de ses filiales.

Au 31 décembre 2021, le groupe avait des couvertures de change (ventes à terme de devises) pour un montant équivalent à 6,9 millions d'euros.

	CAD	SAR	USD	CHF	TOTAL
Achats et ventes à terme					
- achats à terme (contre valeurs euros) en k€					
- ventes à terme (contre valeurs euros) en k€	111	1 458	3 532	1 848	6 949
Swaps de devises					
Options de change					
- achetées	-				
- vendues	-				
TOTAL	111	1 458	3 532	1 848	6 949

Risque matières premières

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les

mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Aucune couverture spécifique n'était en place sur l'essence au 31 décembre 2021.

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;

Aucune couverture spécifique n'était en place sur l'essence au 31 décembre 2021.

- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

Note 26 – Engagements

26.1 – Engagements liés au financement du Groupe

Dettes financières

Le montant et l'échéancier des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2021 sont indiqués dans la note 14.2.

26.2 – Engagements contractuels d'investissement

Dans le cadre des contrats de service public conclus avec l'entité publique, le Groupe peut être amené/engagé à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qui seront ensuite exploitées et rémunérées dans le cadre du contrat.

Nantissements

Aucun nantissement n'est en place au 31 décembre 2021.

Engagements de financement reçus

Le Groupe dispose d'un nouveau crédit senior revolving d'un montant de 250 millions d'euros, entièrement non utilisé au 31 décembre 2021.

Les investissements afférents à la construction et à l'amélioration du réseau concédé (appelés « travaux concessifs ») sont examinés au regard de l'interprétation IFRIC 12. Le montant des travaux concessifs contractualisés sur la durée des contrats et non encore réalisés était estimé à environ 105 millions d'euros au 31 décembre 2021.

26.3 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles

Garanties maison-mère

Le Groupe accorde des engagements de garantie maison-mère au bénéfice de certaines de ses filiales ou participations situées hors de France et afin de permettre la poursuite ou le développement de leurs activités opérationnelles.

Le montant total garanti s'élève à 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. Il se rapporte principalement aux engagements suivants :

- Saur a émis une garantie maison-mère en faveur de Scotia Water Dalmuir Ltd d'un montant équivalent à 10,5 millions d'euros dans le cadre de la

construction, l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Ecosse. Elle a été émise pour le compte de Saur Glasgow Services afin de garantir les obligations de cette dernière au titre du contrat d'exploitation et maintenance (échéance 15/06/2026). Il est à noter que cet engagement a diminué de moitié en février 2022.

- Saur a également émis une garantie maison mère de 6 millions d'euros en faveur de Bankia pour contre-garantir la ligne de garantie bancaire que la

banque met à disposition de sa filiale espagnole Gestagua pour ses contrats locaux.

- Saur a émis une contre-garantie auprès d'une banque colombienne, laquelle a accordé un prêt à une filiale locale pour un montant équivalent à 0,5 million d'euros.
- Enfin, Saur a émis une garantie maison mère de 1 million d'euros en faveur d'Arval pour contre-garantir une partie de la flotte de véhicules.

	12/2021	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	12/2020
Garanties maison-mère accordée	17 183	1 050	10 133	6 000	20 927

Garanties bancaires

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est amené à accorder des garanties bancaires. Il s'agit de garanties données au titre de contrats et de marchés, notamment des cautions de soumission sur appels d'offres, des cautions de restitution d'acomptes, des garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Les engagements donnés à ce titre s'élèvent à 174 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 157,4 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Autres garanties

Le groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Dans ce cas, elles donnent lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

Note 27 – Contrats de construction

		31/12/2021	31/12/2020
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	22 966	5 487
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	32 383	16 652
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(9 417)	(11 165)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	126 604	105 970
Factures émises	(D)	136 023	118 515
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(9 419)	(12 545)
Montant des avances reçues des clients		17 667	13 317

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées (notamment en provision pour pertes à terminaison) et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat.

Les contrats de construction du Groupe sont essentiellement portés par la société STEREAU et ses filiales, auquel s'ajoute depuis 2020 les contrats de l'activité Industrie, en particulier ceux d'Unidro en Italie.

Note 28 – Honoraires des commissaires aux comptes

	Deloitte	KPMG	Autres	TOTAL
Audit				
Commissariat aux comptes	440	369	371	1 180
Autres prestations		49		49
TOTAL AU 31/12/2021	440	418	371	1 229

Note 29 – Effectifs

Personnel des sociétés consolidées	12/2021	12/2019
EUROPE		
France métropolitaine	7 779	7 672
Antilles	99	100
Réunion	198	205
Espagne	898	854
Grande Bretagne	148	105
Italie	103	108
Pays-Bas	291	221
Pologne	681	628
Portugal	984	
AUTRES		
Arabie Saoudite	15	1 044
Chypre	9	14
Colombie	267	322
Russie	37	32
Mexique	2	79
Divers	25	29
TOTAL	11 536	11 413

Note 30 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres du comité de direction

générale du Groupe s'élève à 5 214 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Note 31 – Principaux taux de conversion

Devise	Taux de clôture au 31/12/2021	Taux moyen sur l'exercice 2021	Taux de clôture au 31/12/2020	Taux moyen sur l'exercice 2020
Livre sterling	1,190079	1,162977	1,112310	1,124556
Zloty polonais	0,217538	0,219029	0,219313	0,022503
Peso argentin	0,008601	0,008906	0,009696	0,012382
Rial saoudien	0,235134	0,225376	0,217302	0,233465
Péso colombien	0,000217	0,000226	0,000238	0,000237

Note 32 – Dividendes

Saur SAS devrait verser un dividende d'environ 65 millions d'euros à son associé unique au titre du bénéfice distribuable au 31 décembre 2021.

Note 33 – Liste des sociétés consolidées

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2021	31/12/2020
SAUR SAS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	339 379 984	IG	mère	mère
ACCM EAU 13 - Salon-de-Provence	815 356 977	IG	100,0%	100,0%
ACCM ASSAINISSEMENT 13 - Salon-de-Provence	815 357 033	IG	100,0%	100,0%
ALLIANCE ENVIRONNEMENT 30 LES SALLES DU GARDON	538 019 670	IG	100,0%	100,0%
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION 34 LUNEL	489 533 059	IG	100,0%	100,0%
APA 13 - Salon-de-Provence	788 938 784	IG	100,0%	100,0%
AQUEO 77 SERRIS	834 353 153	IG	65,0%	65,0%
ASUR 78 - Maurepas	428 565 741	IG	100,0%	100,0%
SEE BAYOL 65 - Ibos	309 868 917	Cédée	-	100,0%
BGEH (Blue Green European Holding) 92 - ISSY LES MOULINEAUX	413 303 298	IG	100,0%	100,0%
BIOVALOR 26 - Pont de l'Isère	452 041 122	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN SAS 95-Cergy Pontoise	344 206 511	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN GOLF DE LYON CHASSIEU 69 - LYON	814 375 291	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN Saint Quentin 95-Cergy Pontoise	413 440 983	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN PAU ARTIGUELOUVE 95-Cergy Pontoise	413 440 959	IG	100,0%	100,0%
BOOKANDGOLF 95-Cergy Pontoise	528 371 925	IG	100,0%	100,0%
CALITI - SEMOP 78 - SAINT GERMAIN EN LAYE	878 892 710	ME	51,0%	51,0%
CAMPINGS DE VANNES 31 - BALMA	532 984 796	IG	100,0%	100,0%
CANONGE ET BIALLEZ 30 SAINT MARTIN DE VALGALGUES	423 602 713	IG	100,0%	100,0%
CBSE 03 - Vichy	352 256 473	ME	50,0%	50,0%
CER (Cie des Eaux de Royan) 17 - Vaux sur mer	715 550 091	IG	83,6%	83,6%
CERA (Compagnie d'Environnement Royan Atlantique) 17 - VAUX SUR MER	850 690 470	IG	83,6%	83,6%
CITEC ASSAINISSEMENT 34 ST ANDRE DE SANGONIS	430 417 436	IG	100,0%	100,0%
CDE (Cie Dinardaise des Eaux) 35 - Dinard	380 193 292	IG	100,0%	100,0%
SAUR GUADELOUPE 97 - Basse Terre	330 713 959	IG	100,0%	100,0%
CISE REUNION 97 - Saint-Denis de la Réunion	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
CISETP 92 - ISSY LES MOULINEAUX	428 561 740	IG	100,0%	100,0%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2021	31/12/2020
EAU DE DINAN - ASSAINISSEMENT SEMOP 22 - TADEN	843 195 066	ME	60,0%	60,0%
EAU DE GARONNE 47000 - Agen	844 291 542	IG	100,0%	100,0%
ECOSTATION 69 - Limonest	789 877 776	IG	100,0%	100,0%
EVJ-SCET 26 - Chatuzange le Goubet	379 818 487	IG	100,0%	100,0%
FLOWER SAS 31 - Balma	492 355 508	IG	100,0%	100,0%
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS 31 - Balma	512 445 883	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF 95-Cergy Pontoise	379 379 357	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF LA MEJANNE 95-Cergy Pontoise	838 197 358	IG	100,0%	100,0%
FINPEX 92 - ISSY LES MOULINEAUX	347 882 953	IG	100,0%	100,0%
GEM 82 - Montauban	539 047 951	IG	100,0%	100,0%
GESAV 59 - Valenciennes	815 333 190	IG	100,0%	100,0%
GOLF DE SAINT LAURENT SEMOP 54 PLOEMEL	839 206 950	IG	56,0%	56,0%
BLUEGREEN GOLF DE ROCHFORT OCEAN 17- Saint Laurent de la prée	849 292 982	IG	100,0%	100,0%
GOLF ESPACE 95-Cergy Pontoise	341 047 975	IG	100,0%	100,0%
GRIM EAU 13 Salon de Provence	838 299 469	IG	100,0%	100,0%
GRIM HOLD 92 - ISSY LES MOULINEAUX	838 404 416	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF de Dunkerque 95-Cergy Pontoise	539 289 504	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF RODEZ AGGLOMERATION 12-ONET-LE-CHATEAU	538 729 963	IG	100,0%	100,0%
GOLF de Sainte Maxime 95-Cergy Pontoise	344 337 514	IG	99,96%	99,96%
IMAGEAU 34 - Clapiers	504 316 597	IG	100,0%	100,0%
HYDROSERVICES DE L'OUEST 56 - Theix	351 663 794	IG	100,0%	100,0%
LES ONDINES 46 - Souillac sur Dordogne	524 522 539	IG	80,0%	80,0%
ALLIANCE NOUVELLE ACQUITAINE (Ex MACHEIX) 19 - Malemort sur Corrèze	437 630 304	IG	100,0%	100,0%
MARNEO 77 - Saint Thibault Les Vignes	339 379 984	IG	100,0%	100,0%
ODANA 22 - PLUDUNO	879 462 158	IG	100,0%	100,0%
O PERIGORD NONTRONNAIS 24 - LE BOURDEIX	891 806 135	IG	60,0%	-
SATEG 65 - Ibos	672 780 426	IG	100,0%	100,0%
SAUR ACHATS 31 - Balma	522 274 133	IG	100,0%	100,0%
SAUR DERICHEBOURG AQUA 19 - Brive la Gaillarde	749 867 669	IG	51,0%	51,0%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2021	31/12/2020
SAUR DERICHEBOURG AQUA OCEAN INDIEN 97 - Saint Leu	809 629 223	IG	51,0%	51,0%
SAUR INDUSTRIE France 92 - ISSY LES MOULINEAUX	889 918 124	IG	95,3%	-
SAUR INTERNATIONAL 92 - ISSY LES MOULINEAUX	383 056 033	IG	100,0%	100,0%
SAUR LOISIRS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	431 941 616	IG	100,0%	100,0%
SAUR RELAIS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	384 814 810	IG	100,0%	100,0%
SAUR SMART WATER 92 - ISSY LES MOULINEAUX	878 969 997	IG	100,0%	100,0%
SAINT AFF'O SEMOP 12 SAINT AFFRIQUE	834 048 936	IG	55,0%	55,0%
SEBRIE 77 - Magny le Hongre	353 502 917	IG	65,0%	65,0%
SEDUD 22 - Dinan	389 469 826	ME	50,0%	50,0%
SE3R 87 - Isle	824 190 516	IG	100,0%	100,0%
SEP ECOSSIERNES 44 - Saint-Nazaire	520 600 479	ME	35,0%	35,0%
SEP GEDEC 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IP	50,0%	50,0%
SEP GEPUR 92 - ISSY LES MOULINEAUX	811 826 874	IP	49,9%	49,9%
SEP GRESILLONS II 78510 Triel sur seine	508 573 730	ME	47,5%	47,5%
SEP LIVERY 56 - Vannes	484 531 934	ME	45,0%	45,0%
STESUD 91 - ISSY LES MOULINEAUX	897 501 748	IG	100,0%	-
SEPIG 44 - La Baule	542 080 486	IG	89,8%	89,8%
SEPIG ATLANTIQUE EAU SAS 44 - La Baule	507 922 763	IG	89,8%	89,8%
SAUR MARTINIQUE 97 - Martinique	322 078 775	IG	100,0%	100,0%
SNC LES COLLINES 92 - ISSY LES MOULINEAUX	440 220 689	Liquidée	-	100,0%
STESAUR 42 - MONTBRISON	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
STEREAU 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
SUDEAU 97 - Saint Denis de la Réunion	802 080 267	IG	100,0%	100,0%
TECHNI VISION 26 - Chatusange le Goubet	432 762 375	IG	100,0%	100,0%
TERRE DES TROIS FRERES 97 - Saint Denis de la Réunion	535 244 255	IG	100,0%	100,0%
VERT FOREZ 95 - Cergy Pontoise	529 361 560	IG	100,0%	100,0%

Société et adresse	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
		31/12/2021	31/12/2020
Sociétés exerçant leur activité au Luxembourg			
SAUREA Luxembourg	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Espagne			
EMALSA Las Palmas - CANARIES	IG	66,0%	66,0%
GESTAGUA Madrid - Espagne	IG	100,0%	100,0%
NUINSA Las Palmas - CANARIES	IG	100,0%	100,0%
EMALSA OPERACIONES (ex SERCANARIAS) Las Palmas - CANARIES	IG	66,0%	66,0%
Sociétés exerçant leur activité en Pologne			
NI Central Europe	IG	95,3%	95,2%
NI Central Europe ESS	IG	92,4%	52,3%
SAUR KONSTANCJA	IG	100,0%	100,0%
SAUR HORYZONT	IG	100,0%	100,0%
SAUR POLSKA	IG	100,0%	100,0%
SEPARATOR	IG	100,0%	100,0%
SNG (SAUR Neptun Gdansk)	IG	51,0%	51,0%
Sociétés exerçant leur activité en Grande-Bretagne			
ECOVERT GROUP	IG	100,0%	100,0%
DEBA UK	IG	76,2%	-
NH20K	IG	95,3%	-
SAUR SERVICES GLASGOW	IG	100,0%	100,0%
SAUR UK	IG	100,0%	100,0%
STEREAU UK	IG	100,0%	100,0%
RIVENTA UK	IG	51,0%	51,0%
NORTECH SOLUTIONS GROUPE Ltd	IG	95,3%	-
NORTECH SOLUTIONS Ltd	IG	95,3%	-
NORTECH STAFFING SOLUTIONS Ltd	IG	95,3%	-
Sociétés exerçant leur activité en Argentine			
AGUAS DE MENDOZA	IG	100,0%	100,0%
INVERSORA DEL ACONCAGUA	ME	24,2%	24,2%
INVERSORAS DE MENDOZA	ME	33,3%	33,3%
OBRAS SANITARIAS MENDOZA	ME	32,1%	32,1%
Sociétés exerçant leur activité en Colombie			
SAUR COLOMBIA	IG	100,0%	100,0%
NAUNET	IG	100,0%	100,0%
AGUAS DEL SUR DEL ATLANTICO	ME	50,0%	50,0%
AGUAS DEL ARACATACA	IG	95,0%	95,0%
AGUAS DE LA PENINSULA	IG	100,0%	100,0%
AQUAMAG	IG	100,0%	100,0%
AGUAS DEL ALBANIA	IG	90,0%	90,0%
Sociétés exerçant leur activité en Arabie saoudite			
IWPC	ME	40,0%	NC
MASA	Cédée	-	49,0%
TAWEA AQUAPOR	ME	30,0%	NC
SAUR INTERNATIONAL CONCERTED COMPANY	IG	70,0%	70,0%
SAUR SAUDI ARABIA	IG	100,0%	100,0%

Société et adresse	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
		31/12/2021	31/12/2020
Sociétés exerçant leur activité en Afrique			
STEREAU SENEGAL	IG	100,0%	100,0%
VISAQUA (Mozambique)	ME	49,0%	NC
Sociétés exerçant leur activité aux Emirats Arabes Unis			
Nijhuis ME & Africa	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité à Chypre			
STERIAC	IG	80,0%	80,0%
STEREAU IACOUVOU	ME	50,0%	50,0%
Sociétés exerçant leur activité en Suisse			
STEREAU SUISSE 1400 - YVERDON-LES-BAINS	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Pays-Bas			
ECONVERT W&E Holding	IG	71,5%	71,4%
ECOR	IG	71,5%	71,4%
ECONVERT W&E Projects	IG	71,5%	71,4%
ECONVERT W&E Services	IG	71,5%	71,4%
ECONVERT W&E BV	IG	71,5%	71,4%
Nijhuis Saur Industrie BV	IG	95,3%	95,2%
Nijhuis Industrie Holding BV	IG	95,3%	95,2%
NOS	IG	95,3%	95,2%
NWT Beheer	Fusionnée	-	95,2%
NWT Holding	Fusionnée	-	95,2%
NWT BV	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité à Singapour			
NI ASIA PACIFIC Singapour	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité en Russie			
NWT Russia LLC	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité au Etats Unis			
NWT USA	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité en Italie			
AQUAFIN	Fusionnée	-	95,2%
ECOSERVICE SRL	Fusionnée	-	95,2%
UNIDRO SCAMBIATORI SRL	Fusionnée	-	95,2%
UNIDRO SPA	IG	95,3%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité Corée			
RIVENTA Corée	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Portugal			
CRIAR VANTAGENS	IG	100,0%	NC
AQUAPOR - SERVIÇOS, S.A.	IG	100,0%	NC
TRATAVE	IG	60,0%	NC
ÁGUAS DA AZAMBUJA	IG	75,0%	NC
ÁGUAS DE GONDOMAR	ME	42,5%	NC
ÁGUAS DO SADO	IG	60,0%	NC
ÁGUAS DA FIGUEIRA	ME	50,0%	NC
ÁGUAS DE CASCAIS	ME	50,0%	NC
ÁGUAS DE ALENQUER	ME	40,0%	NC
CASCAIS SEDE NOVA	ME	50,0%	NC
ÁGUAS DO LENA	IG	100,0%	NC
ÁGUAS DA TEJA	IG	100,0%	NC
LUSÁGUA ALCANENA	IG	100,0%	NC
ÁGUAS DO VOUGA	IG	100,0%	NC
ÁGUAS DO PLANALTO	IG	100,0%	NC
LUSÁGUA LISBOA	IG	100,0%	NC
ÁGUAS DE VILA REAL DE SANTO ANTÓNIO	IG	100,0%	NC
LUSÁGUA SERVICOS	IG	100,0%	NC
SPHERAA	ME	35,0%	NC
ECOTEJO	IG	50,0%	NC
ARGUO	IG	50,0%	NC